

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 46.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 14 NOVEMBRE 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

L'hon. M. Bachand, par L. O. David.—A la veillée, par Fabien Vanasse.—A propos de la Toussaint, par L. Gougeon.—Bibliographies.—L'Exposition de Paris. — Un poète canadien apprécié en France.—Conseils utiles.—Histoire de l'île-aux-Coudres, par l'abbé Mailloux (suite).—Poésie : La neige tombe.—La Bande Rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Nos gravures : Le Calais-Douvres : La chasse ; L'Afganistan.—Terrible exécution.—Nouvelles étrangères.—Faits divers.—Prix du marché de détail de Montréal.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : L'hon. P. Bachand, décédé ; La saison de la chasse ; Afghanistan : La forteresse d'Ali-Musjid et la passe de Khyber ; La vallée de Jugdulluk ; Caboul ; Le Calais-Douvres ; Montréal : Exposition canine, quelques-uns des lauréats.

L'HON. M. BACHAND

Les craintes et les inquiétudes que faisait naître, depuis quelques mois, l'état de santé de M. Bachand étaient malheureusement fondées.

Il est mort.

C'est une grande perte pour la ville de Saint-Hyacinthe, dont la prospérité lui doit tant ; pour son parti, dont il était l'un des chefs les plus estimés ; pour sa famille et sa nationalité, qu'il honorait par ses vertus et ses talents.

Il est mort jeune encore, il n'avait que quarante-trois ans, mais sa vie a été bien remplie ; il a plus travaillé et plus fait que des hommes qui vivent beaucoup plus vieux. En toutes choses il a rempli les devoirs d'un bon chrétien et d'un bon citoyen ; ses actions comme ses paroles étaient marquées au coin de la sagesse ; sa conduite fut toujours celle d'un gentilhomme, d'un homme de principes. Sa figure sérieuse, ses manières distinguées, son langage poli et délicat révélaient l'homme bien né, à l'esprit positif, au caractère élevé.

Il pensait mieux qu'il ne parlait ; cependant, sa parole honnête, solide et logique produisait un excellent effet. Doué d'un talent spécial pour les affaires, il déployait dans la discussion des questions ardues de la finance une habileté et des

aptitudes trop rares parmi nous. Il sera difficile à remplacer, sous ce rapport, dans le parlement provincial comme dans le ministère, au siège du gouvernement comme à Saint-Hyacinthe.

Désigné d'avance, dès son apparition dans la politique, comme le futur trésorier de la province de Québec, il le devint quand son parti arriva au pouvoir. A lui incombait la tâche difficile de justifier la confiance de ses amis et l'attente du pays, en trouvant le moyen de combler le déficit du budget provincial sans avoir recours à la taxe directe. Créer de nouvelles sources de revenus, diminuer les dépenses et satisfaire aux obligations résultant de notre politique de chemins de fer, demandait autant de travail que d'habileté. M. Bachand comprit la responsabilité de sa situation ; il se mit à l'œuvre, travailla jour et nuit et prouva à ses amis qu'ils avaient eu raison de compter sur lui. Mais ce travail opiniâtre, excessif, joint aux inquiétudes et aux fatigues d'une lutte électorale acharnée, eut un effet désastreux sur sa santé. Sa constitution faible et délicate ne put résister à cet effort suprême, à ces secousses violentes. Il faut aux hommes politiques une constitution physique et morale à l'épreuve de tout, un tempérament et un caractère capables de tout entreprendre, de tout subir.

Il était vraiment pénible de voir, durant la dernière session, cet homme de cœur luttant contre la maladie terrible qui le minait, lui disputant les forces dont il avait besoin pour accomplir son devoir onéreux. Pendant qu'il parlait, s'arrêtant à chaque phrase pour ménager le souffle qui lui manquait, on croyait voir la mort prendre plaisir à le couvrir de son ombre.

Il aurait aimé à vivre ; plus que jamais tout ce qui attache à la vie lui souriait ; mais l'esprit calme et réfléchi et les sentiments vraiment chrétiens qui l'avaient toujours distingué, lui donnèrent pour bien mourir la force morale qu'il avait eue pour bien vivre.

Les passions politiques qui agitent notre pays plus fortement que jamais depuis quelque temps, se sont tuées devant la tombe de ce bon citoyen, afin de ne laisser entendre que la voix de l'éloge.

La mort a pour effet de faire rendre justice à qui de droit, de faire apprécier et regretter ceux qui sont partis.

Les hommes de bien, les citoyens utiles et laborieux comme le défunt, ne sont pas assez communs pour qu'on ne voie pas le vide que fait leur mort.

L.-O. DAVID.

P. S.—M. Bachand était né à Verchères, le 29 mars 1835. Il était donc, à sa mort, âgé de 43 ans. Il fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe, où il se gagna l'affection de ses maîtres et de ses condisciples.

En 1859, il épousa mademoiselle M.-E.-Delphine Dufort, de Montréal, décédée en 1864 ; en 1868, il convola en seconde noces avec mademoiselle Marie-Louise Marchand, fille de M. Louis Marchand, de Montréal. M. Bachand avait été reçu avocat en 1860. Elu pour représenter le comté de Saint-Hyacinthe à la Chambre de Québec en 1867, il fut porté de nouveau à la députation à l'unanimité des suffrages en 1871 et en 1875.

A LA VEILLÉE

Les lecteurs de *L'Opinion Publique* nous pardonneront encore une petite veillée sur la colonisation. C'est l'ordre du jour ; pour nous, cette question est bien au-dessus des grandes questions soulevées par la formation du nouveau ministère fédéral. Nous sommes heureux de constater que nos hommes publics s'en préoccupent sérieusement. Dans une des dernières séances de l'Union Catholique de Montréal, l'hon. sénateur Trudel a exprimé ses vues sur ce sujet. Le Rév. Père Lory a aussi donné de savantes et pratiques considérations sur cette question. Le mouvement aura ses bons résultats. Ce sont des indices favorables.

Dans nos précédents articles, nous avons soumis un plan d'opération. Nous le supposons adopté. Le fait est que notre manière de voir en cette question a l'honneur d'être agréée presque partout avec bienveillance et confiance. Il ne reste donc plus aujourd'hui qu'à activer ce beau mouvement colonisateur en lui donnant de la force et de la vie. Dans cette opération, le clergé a son rôle. Il le connaît. Nous le lui laissons remplir sans nous occuper d'en tracer le cadre.

Nous nous occuperons seulement de l'action législative relativement à cet objet.

Nos gouvernements devront commencer par donner une attention toute particulière à la législation agricole ; il faudra changer et améliorer ce qu'il y a de défectueux. Il a en sa possession mille moyens de favoriser l'agriculture : améliorations des voies publiques ; concours agricoles. Ces expositions de comtés existent déjà, mais elles pourraient être mieux encouragées. Un détail. Les prix donnés aux vainqueurs dans ces luttes pacifiques devraient être d'une valeur plus en harmonie avec le travail soigné et les dépenses que nécessitent toujours la préparation et le transport des produits destinés à l'exposition. Que nos législateurs ne craignent point de faire des dépenses pour l'agriculture. Le sol ne garde rien, et tout profite et augmente en son sein.

Les expositions locales devraient être reliées à la grande Exposition Provinciale qui a lieu chaque année.

Ce n'est pas tout.

Il faudra encore et surtout travailler à vulgariser davantage la science de l'agriculture.

Pour opérer cette diffusion, nos législateurs auront à créer des institutions agricoles où l'agriculture sera enseignée d'une manière spéciale. Il faut aussi introduire cet enseignement dans nos écoles élémentaires, afin de faire apprendre de bonne heure les bienfaits de l'agriculture et les principes de cet art admirable, qui contribue plus que tous les autres arts de la paix à la prospérité et au bonheur des peuples. A cette fin, nous suggérerions l'idée d'ouvrir un concours attrayant pour le meilleur traité élémentaire sur l'agriculture. Ce livre deviendrait le livre d'école des enfants ; ils apprendraient ainsi, dès leur première enfance, les principes de l'art agricole ; cette connaissance développerait chez eux le goût de la culture, avec l'idée de mettre en pratique les principes qui leur auraient été enseignés à l'école. Ce serait une espèce de catéchisme agricole par questions, réponses et exemples avec illus-

trations, afin de frapper l'imagination impressionnable de l'enfant.

Nous soumettons cette idée à ceux qui ont la science, le patriotisme et les loisirs de travailler à sa réalisation.

En travaillant ainsi à encourager l'agriculture, nos gouvernants auront en même temps travaillé en faveur de la colonisation. L'agriculture et la colonisation sont deux sœurs qui se tiennent par la main, et le bienfait que l'on fait à l'une rejaillit toujours sur sa compagne.

Nous continuerons dans une prochaine veillée.

FABIEN VANASSE.

A PROPOS DE LA TOUSSAINT

L'Eglise consacre un jour dans l'année à célébrer à la fois la mémoire de tous les saints. Elle loue Dieu de leur délivrance. Sur la terre, ils gémissaient dans l'esclavage comme le reste de l'humanité. Mais ils ont combattu ; ils ont triomphé : c'est maintenant la nation des libres.

En France, les fidèles qui se rendent à leurs cérémonies voient, écrits sur la façade des temples, ces mots : "Liberté, égalité, fraternité." Jamais ces mots n'ont été plus heureux, au sortir des mains flétrissantes de la révolution, qu'en s'envolant, oiseaux célestes, sur le toit de la Divinité. Rien ne dit mieux qu'eux l'état de société des saints. Rien ne proclame plus haut le but vers lequel nous devons tendre.

La contre-révolution de 1789 sur la grande révolution universelle de l'an 4004 du monde, d'où date l'ère chrétienne, avait mis à nu le sein de l'Eglise et s'appretait à lui donner le coup de mort. Soudain, ces mots : "Liberté, égalité, fraternité," frappèrent ses yeux. Devant ces appellations d'amour, toute sa haine atroce recula. Pleine d'admiration, elle voulut se les approprier. Mais ces mots étaient tellement empreints dans le cœur de l'Eglise, qu'elle ne pouvait les en retirer que réduits en poudre. Pour les avoir, il lui fallait emporter aussi le cœur. Voilà comment ces mots parurent où ils devaient être, sur les temples de Jésus-Christ.

Dans le matérialisme du XVIIIe siècle, la révolution avait cru pouvoir rendre siennes, en leur donnant une forme matérielle, ces qualifications de la charité que l'Homme-Dieu avait gravées dans l'âme des chrétiens.

La religion des Robespierre s'approcha des autels du Dieu vivant ; mais l'erreur ténébreuse ne put tenir aux éclairs de vérité qui en sortaient. Elle s'enfuit en désordre de ces centres de lumières où elle était venue s'installer comme une intruse, y abandonnant la liberté, l'égalité, la fraternité, et proclamant contre elle-même les droits et l'excellence de l'Eglise.

Les fidèles donc, réunis dans l'enceinte des édifices sacrés, célèbrent la gloire des athlètes du christianisme, et, à travers la pompe des fêtes religieuses, il leur semble voir l'assemblée des élus couronnée d'une auréole divine portant ces mots : "Liberté, égalité, fraternité."

La volonté des saints, en effet, étant une avec celle de Dieu, ils sont libres comme Dieu. Comme nés du même Père, ils sont frères. Comme enfants de Dieu, ils sont dieux, et conséquemment égaux.

La révolution moderne est fille du

diable ; et, comme son père, tout est mensonge dans sa bouche.

Quand elle fait les grandes promesses de liberté, d'égalité, de fraternité, elle donne, pour tenir parole, l'esclavage, l'anarchie, la haine.

Et quand elle hurle : Esclavage, anarchie, haine, c'est tout le contraire qu'il faut penser : Liberté, égalité, fraternité.

Car la révolution, église de l'enfer, si l'on peut ainsi parler, à cheval sur l'erreur, est diamétralement opposée à l'Eglise de Jésus-Christ, bâtie sur la vérité et fille du ciel.

L. GOUGEON.

BIBLIOGRAPHIES

Le Secrétaire d'Ambassade, par CHS. L'ÉVÊQUE. — Eusèbe Senécal, éditeur. Montréal, 1878.

Les livres sont trop rares en Canada, et surtout ceux écrits dans notre langue, pour qu'un nouveau venu ne soit l'objet d'une attention toute particulière et souvent d'une indulgence qui a cours sous le nom de patriotisme. Certes, nous serons toujours des premiers à encourager notre littérature nationale, et nous ne saurions trop conseiller à nos compatriotes de travailler à promouvoir son extension et ses progrès ; mais, dans le cas qui nous occupe, le nom de l'éditeur ne sert qu'à couvrir une œuvre qui n'est canadienne ni par la forme ni par le fond. Ce livre sort-il d'un cerveau français ? La France a deux littératures ; l'une grande, forte, morale, puissante et élevée : les noms de Lamartine, Hugo, de Maistre, de Laprade, etc., etc., l'autre illustrée ; l'autre, celle de Boisgobey, Ponson du Terrail, Montepin, etc., etc., qui ne produit guère que des nullités ou plus souvent et plus malheureusement aussi des œuvres dangereuses et immorales à peine cachées de temps en temps sous un amas de fleurs peu choisies. Or, après avoir lu son livre avec autant d'attention qu'une semblable élucubration le comporte, nous n'hésitons pas, en constatant la légèreté de l'œuvre et une certaine facilité de plume qu'on regrette de voir si mal employée, nous n'hésitons pas, disons-nous, à classer l'auteur de ce livre parmi la seconde catégorie d'écrivains français dont nous parlons plus haut.

Tous les caractères qui figurent dans cette... comment dirons-nous ? dans cette aventure appartiennent à la même classe, tous sont vicieux.

Fahen de Nelville, genre boulevardier, grand premier rôle dans cette chose, n'est qu'une nullité qui, après avoir végété sur l'asphalte de Paris et dans les salons de Naples, commence par se brûler les ailes à la flamme des beaux yeux d'une drôlesse du grand monde, puis la cervelle, ou ce qui lui en tenait lieu, pour faire une fin digne d'une jeunesse gaspillée. De l'ambassade, pas un mot, et ce serait à plaindre la France d'avoir de tels employés pour la représenter en pays étranger, si nous ne réfléchissions que celui-ci n'est qu'un secrétaire d'ambassade de fantaisie.

Mme Thérèse de Sainte-Ursule, nom de noblesse de contrebande, coquette au début, prostituée au milieu de l'action, finit par devenir, en secondes noces, la femme d'un sot quelconque.

Autour de ces deux personnages gravitent tant bien que mal le mari trompé et presque content, le peintre français qu'on trouve toujours à Naples, le traître aux noirs sourcils, le touriste monotone, et enfin, brochant sur le tout, les éternels brigands napolitains aux chapeaux pointus.

Pas une silhouette agréable, pas un fait qui excite l'admiration. Pas une belle pensée qui repose l'esprit, une idée qui élève l'âme.

Après avoir lu ce livre, on se demande quel est le but que l'auteur s'est proposé, et l'on ne peut s'empêcher de dire qu'il lui aurait été bien plus facile de ne rien écrire du tout. XX.

Wiffs in Verse.

M. G. W. Wicksteed, greffier en loi de la Chambre des Communes depuis cin-

quante ans (sur lesquels il en a passé quarante en qualité de chef de bureau), est celui qui écrirait le mieux les *Mémoires d'un Employé*, ou quelque livre de ce genre. Quand on a travaillé avec Papineau, Viger, Vallières, Lafontaine et Cartier et que l'on a été l'ami de ces hommes d'Etat, que de choses on pourrait confier au papier !

Avoir traduit les 92 Résolutions, dressé les premiers bills pour la loi municipale et l'organisation des Travaux Publics, et placé un mécanisme de son invention dans la fameuse " serrure " que l'on nomme le règlement de la tenure seigneuriale, c'est assez dire—sans parler des milliers de bills de toutes couleurs qui ont passé par sa plume ou sous sa plume.

En attendant ses confidences, M. Wicksteed nous donne un joli volume qu'il intitule *Wiffs in Verse*. Ce sont les rimes qui lui sont échappées, depuis un demi-siècle, au fil des événements, et qui ont connu la presse. Réunies, elles composent un recueil de souvenirs qui se rattachent aux hommes politiques, au monde officiel, à diverses circonstances de la vie—en un mot, le livre que chacun de nous aimerait à écrire et que personne n'écrit.

Ayant eu pour amis les écrivains qui ont le plus marqué dans notre presse militante, M. Wicksteed leur a consacré quelques pages. Je traduis celle qui se rapporte à l'honorable John Nelson, si longtemps à la tête de la *Gazette de Québec* et l'une de nos célébrités politiques. C'est une épithète qui commence sur un ton très-sérieux et qui tourne en jeux de mots que les imprimeurs reconnaîtront facilement :

Il fut honnête et doux, sans rien des faux bons-
[hommes].
La droiture du cœur marquait ses actions,
Et, sans vendre son zèle, ardent d'intentions,
Devint grand patriote en la terre où nous sommes.

Sa plume, souple, libre, intègre s'il en fut,
Promenait dans la presse une pointe acérée ;
D'un bilieux esprit n'étant point inspirée,
Sans manquer aux égarés, elle atteignait son but.

Ce sage est disparu—le pays le déplore.
La presse avait en lui son Nestor, son orgueil.
Et, nous tous, aujourd'hui pénétrés par le deuil,
Nous y perdons un guide, un maître qu'on ho-
[nore].

Dans la dernière casse
Quand nous reposerons,
Brisant la forme lasse,
En pitié nous serons ;
Puissons-nous sur la terre
Laisser l'impression
Qu'un pareil caractère
Met dans chaque action ;
Et, loin de toute épreuve,
Entendre en souvenir
(La chose est assez neuve)
Le diable (1) nous bénir !

BENJAMIN SULTE.

Calendrier de la Puissance du Canada pour l'année 1879, publié par la maison J. B. Rolland et Fils.

Ce calendrier, si avantageusement connu depuis plusieurs années, et si goûté du public pour les renseignements qu'il renferme, est le premier qui soit paru au Canada pour l'année 1879.

Almanach des familles de J. B. Rolland et Fils pour 1879.

Cet opuscule, comme son nom l'indique, est bien réellement un *Almanach à l'usage des familles*, car les renseignements qu'il contient conviennent à toutes les familles, tant à celles des villes qu'à celles de la campagne.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands. Prix : 5 centimes.

L'EXPOSITION DE PARIS

LISTE DES PRIX ACCORDÉS AUX EXPOSANTS DU CANADA

Les prix sont de sept classes : 1o. Les grands diplômes d'honneur donnés par les gouvernements et les corps constitués ; 2o. Les diplômes ayant la même valeur que les médailles d'or (accordés comme ci-dessus) ; 3o. Les diplômes ayant la valeur des mé-

dailles d'argent (accordés comme ci-dessus) ; 4o. Les médailles d'or ; 5o. Les médailles d'argent ; 6o. Les médailles de bronze ; 7o. Les mentions honorables.

Voici les prix obtenus par le Canada :

Grands diplômes d'honneur.....	6
Diplômes—Médailles d'or.....	5
Diplômes—Médailles d'argent.....	9
Médailles d'or.....	12
Médailles d'argent.....	34
Médailles de bronze.....	79
Mentions honorables.....	88
Grand total.....	233

Les départements de l'éducation des provinces d'Ontario et de Québec figurent avec honneur dans la liste des prix distribués, ainsi que le département des travaux publics.

Montréal a obtenu soixante prix ; c'est la ville du Canada qui en a obtenu le plus. Parmi les Canadiens-français on remarque les noms de MM. Chauveau, Montréal ; L. S. Langelier, Montpetit, Québec ; livres de lecture ; Michel Lefebvre, Montréal ; vinaigre ; Chanteloup, Montréal ; Benoit Bastien, Montréal ; bois de service ; L. Perrault, Montréal ; ouvrages d'imprimerie ; Institutions catholiques des sourds-muets (garçons et filles), Montréal ; La France, Québec ; reliure ; E. Taché, Québec ; cartes ; S. T. Willett, Chambly ; flanelle ; Abbé Provencher, Québec ; Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario : bateaux à vapeur ; C. Baillargé, Québec ; tableau stéréométrique ; J. E. Livernois, Québec ; photographies ; J. B. Rolland et fils ; cartes ; L. W. Sicotte, Montréal ; plans ; Compagnie de coton Hudon, Montréal ; Jos. Cédras, Montréal ; Mullarky, Montréal ; chaussures ; Compagnie de caoutchouc, Montréal ; J. E. Perrault, Montréal ; baionnettes ; Catelli, Montréal.

UN POÈTE CANADIEN APPRÉCIÉ EN FRANCE

Lettres adressées à M. Fréchette par les premiers écrivains et poètes de France, au sujet de ses poésies :

PARIS, ce 11 octobre 1877.

Cher poète,

Oui, votre livre m'est enfin parvenu, et j'ai eu le plus vif plaisir à en faire la lecture. J'ai immédiatement dit le bien que j'en pense dans la *Revue des Deux-Mondes*, et je m'empresse de vous envoyer ces quelques lignes. C'est peu de chose, et j'aurais désiré m'étendre plus longuement, et à une meilleure place, sur le mérite et le charme de vos poésies. J'espère qu'un jour il me sera permis de revenir sur ce sujet. En attendant, je vous adresse ce petit article comme le résumé de mon impression. J'y joins mes remerciements pour tout le bien que vous pensez de mes vers, et je vous prie, cher confrère, d'agréer l'expression cordiale de mes sentiments bien sympathiques et tout dévoués.

ANDRÉ THEURIET.

PARIS, 3 novembre 1877.

Cher monsieur,

Je vous remercie de votre volume, que j'ai lu rapidement avec le plus vif intérêt, comme de très-pur français échos dans ces lointains pays d'outre-mer. La première poésie est d'une grâce émue et d'un charme pénétrant, comme nos plus frais souvenirs de jeunesse, et la seconde (Papineau) est animée d'un souffle épique dont seraient fiers nos chanteurs du vieux continent.

A. LEMOYNE.

BEUZEVAL-CALVADOS, France,
1er septembre 1877.

Cher monsieur et cher confrère,

Je reçois ici votre lettre et votre livre. J'ai lu la lettre et le souvenir m'a touché ; j'ai lu le livre et j'en ai été très-content. Causons donc un peu, puisque j'ai l'honneur d'être de vos amis de choix.

Vous êtes maître des rythmes, comme un habitué du passage Choiseul. Vos mélancolies sont énergiques, vos fleurs vigoureuses, et vos tristesses ne sont ni débilantes ni vides. Ne négligez pas la revue. Votre livre demande à être salué par la France ; il nous fait honneur.

Dans la seconde partie de votre volume, la plus ancienne, je veux dire la plus jeune, beaucoup de petites fleurs, trop peut-être. En plus, des velléités de poésies soumises à la musique et disposées pour le chant. Votre seconde manière révèle un progrès merveilleux. Le nombre et l'énergie marquent vos inspirations. C'est plastique.

La dernière partie, les sonnets en italique, est très-intéressante, émue. Chacun de ces morceaux est une pierre taillée d'une main savante. Somme toute, vous voyez que je suis dans la joie. Votre livre est bon.

Votre ami bien dévoué,

LAURENT PICHAT.

PARIS, 17 juillet 1878.

Monsieur et cher confrère,

Je vous remercie bien cordialement de l'aimable attention que vous avez eue de m'adresser le recueil de vos poésies. Je les ai lues avec le plus vif intérêt. *Le Meschacébé*, à *Pabbé Tanguay*, à *Jolliet*, à *Longfellow*, sont de fort belles œuvres et d'un vrai poète.

LECONTE DE LISLE.

PARIS, 18 juillet 1878.

Cher poète,

Je connaissais déjà votre aimable recueil ; André Theuriet m'en avait parlé, et André Lemoynet m'en avait communiqué ; mais je suis très-heureux de le tenir de vos mains. Sans parler du plaisir littéraire que j'en ressens, vous ne vous étonnez pas que, pour nos échos français si meurtris et si attardés, ce soit à la fois une délicieuse surprise et une profonde consolation de savoir qu'il reste à notre chère patrie des fidélités si durables au-delà des mers, malgré tous les accidents de l'histoire.

G. LAFENESTRE.

Monsieur et cher confrère,

Mille fois merci pour l'aimable livre que vous avez bien voulu m'envoyer, et dont je n'ai pas voulu vous parler avant de l'avoir lu tout entier. Vos chants canadiens, auxquels vous donnez un titre trop modeste, sont pleins de charme et de talent. Outre le cœur et l'esprit, vous avez le sentiment des délicatesses de notre langue, et les élégances de votre fine plume sont doublées d'un accent tout personnel qui leur donne une saveur délicieuse.

GUSTAVE DROZ.

PARIS, 23 juillet 1878.

ROUEN, le 12 avril 1878.

Pour le *Père-Mère* de M. Fréchette, c'est une œuvre charmante et par la forme et par le fond. Il y a des morceaux admirables que j'ai lus et relus, que je lirai et relirai. Le tout est d'ailleurs écrit avec une très-grande pureté et une connaissance approfondie de la langue. Il y a une pièce à mon vieux ami, M. Prosper Blanchemain, qui m'a fait un plaisir extrême. On aime à voir chanter ses amis et son pays. Je pense que le bon seigneur de Longfellow a dans les mains le volume de M. Fréchette, sans cela je lui communiquerais mon exemplaire.

GABRIEL GRAVIER.

CONSEILS UTILES

Tous les acides—aliments, boissons, eaux et poudres dentifrices, médicaments—font un tort irréparable aux dents dont ils dissolvent, en quelque sorte, l'émail. On s'en abstiendra donc autant que possible, et l'on fera bien de composer soi-même cet excellent dentifrice : une partie de poudre de mirthe, une partie d'os de seiche en poudre, deux parties de craie cauphrée. Mêler soigneusement.

Les lunettes, pince-nez, bésicles, etc., n'embellissent guère et vieillissent. Il est désagréable aux femmes mûrissantes de s'en servir pour faire la lecture. Voici un moyen bien simple de remplacer—pour cet exercice—l'instrument quelconque d'optique qu'on répugne à se planter sur le nez : il suffit de poser une plaque de verre sur la page du livre, du journal ou de la lettre qu'on lit. Le verre atténue la blancheur crue du papier, et l'œil n'éprouve aucune fatigue à déchiffrer les caractères tracés ou imprimés.

Montaigne, parvenu à la vieillesse, n'employait pas—pour lire—d'autres lunettes.

Jamais le rhume de cerveau n'a sévi avec autant d'intensité. Le bruit qui domine les agitations est l'éternement, et la vue la plus fréquente est celle de nez coulant comme des fontaines.

En présence d'une telle épidémie de coryza, notre devoir est de donner un remède... Le remède est souverain, mais il est héroïque... La personne atteinte de rhume de cerveau devra, dès le début, se bander le front et les yeux avec un large fichu de mousseline, dans lequel on aura mis de la ouate. Au bout de quelques minutes, un sentiment de chaleur au front et à la racine du nez se manifeste... Et puis survient une sueur abondante. Vous enlevez le bandeau... et le rhume de cerveau avec.

Cromwell faisant son entrée triomphale à Londres, on lui fit remarquer l'affluence du peuple qui accourait de toutes parts pour le voir. —Il y en aurait autant, dit-il, si l'on me conduisait à l'échafaud.



L'HON. P. BACHAND, DÉCÉDÉ LE 3 NOVEMBRE 1878



LA SAISON DE LA CHASSE—D'APRÈS DES CROQUIS D'UN DE NOS ARTISTES

HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS,
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire Général du Diocèse de Québec.

CHAPITRE TROISIÈME

RENFERMANT PLUSIEURS SUJETS DÉTACHÉS

La population de l'Île-aux-Coudres, dont je viens de faire connaître les habitants, se multiplia peu à peu par elle-même et par quelques autres familles qui vinrent s'y établir. Pendant un assez grand nombre d'années, l'île fut desservie par les Jésuites et autres religieux qui avaient la charge des missions du golfe et du bas du fleuve. Ces missionnaires emportaient avec eux les actes des baptêmes, mariages et sépultures; c'est la raison pour laquelle les premiers registres de l'Île-aux-Coudres ne datent que de l'année 1741. Le premier acte, écrit sur ce registre, est le baptême de Marie-Anne Tremblay, qui fut baptisée par M. Chaumont de la Jannée, le 9 avril 1741. Elle était née le 12 mars précédent.

Depuis l'époque de l'établissement de l'île jusqu'en l'année 1748, c'est-à-dire pendant l'espace de 28 ans, en admettant que Joseph Savard se soit établi sur l'île en 1720, la sainte messe fut célébrée et les sacrements administrés dans des maisons particulières. Des personnes mortes il n'y a pas de longues années ont certifié avoir entendu la messe dans la maison du père Alexis Perron.

À l'époque dont je parle, la position des trente colons qui avaient fixé leur demeure sur la petite Île-aux-Coudres n'était certainement pas des plus heureuses, sous le rapport temporel et sous le rapport religieux. Des misères sans nombre les assaillaient de tous les côtés. Ne voyant des missionnaires que très-peu souvent; obligés, dans les cas de maladie grave, de traverser au nord pour aller chercher un prêtre; abandonnés à eux-mêmes pendant une grande partie de l'année; ayant des moyens de vivre très-peu abondants; séparés les uns des autres par le manque de chemin, à moins de voyager sur le rivage de l'île; isolés sur cette île, dont assez souvent ils ne pouvaient sortir qu'au péril de leur vie, les insulaires étaient livrés à leurs propres ressources pendant la saison longue et pénible des hivers du Canada: telle était la position des intrépides colons qui ont préparé aux habitants actuels de l'Île-aux-Coudres les avantages spirituels et temporels qui rendent si digne d'envie le bonheur de cette population.

Je viens de parler des difficultés qu'eurent d'abord les habitants de l'Île-aux-Coudres pour communiquer, par eau, sur les terres voisines. Il ne sera pas sans intérêt de faire mention, ici, des moyens qui furent mis en usage.

Les habitants de l'Île-aux-Coudres se servaient d'abord de canots de bois, dont les forêts de l'île leur fournissaient les matériaux. C'étaient de lourdes et pesantes embarcations que leur poids rendait peu propres à se défendre contre la houle soulevée par le vent. On ne pouvait donc aller sur les eaux du fleuve que dans les moments où le vent n'agitait pas la surface des flots. Lorsque, pendant un voyage, le vent s'élevait, il fallait lutter contre les lames ou prendre le parti de gagner le rivage et y attendre qu'il plût au vent de s'apaiser. Malgré ces inconvénients et ces dangers, on se rendait par mer jusqu'à la ville de Québec.

Dans les comptes de la fabrique du temps de M. Compain, curé de l'île, et à la date de 1782, on voit que la fabrique avait acheté un de ces canots de bois dont le prix était de quatre-vingt-quatre francs ou quatorze piastres.

Après s'être longtemps servi de ces lourds canots de bois, on crut avoir fait un grand pas dans les moyens de navigation en adoptant les canots d'écorce, qui, plus légers, facilitaient le passage de l'île aux terres environnantes.

Mais ce dernier expédient ne pouvait suffire aux nombreux besoins de cette population naissante et à laquelle tant de choses manquaient. Il lui fallait des embarcations plus grandes, plus solides et plus capables de se défendre contre la mer et contre le vent. Il fallait des goëlettes ou au moins des chaloupes.

Malgré toutes les informations que j'ai prises auprès des anciens de l'île, je n'ai pu m'assurer de l'époque précise où on a commencé à se servir de chaloupes pour la navigation. Tout ce que je puis dire, c'est que l'opinion la plus probable établit qu'à l'époque de 1760, il y avait des chaloupes à l'Île-aux-Coudres, mais en très-petit nombre. Longtemps encore après l'époque de 1760, on se servait de canots, comme on le constate par celui que la fabrique avait acheté en 1782, comme je l'ai dit plus haut.

En attendant que les chaloupes fussent en nombre assez grand pour suffire aux besoins de la navigation, les habitants de l'île continuèrent à faire usage de leurs canots d'écorce, et la tradition rapporte que plusieurs d'entre ces navigateurs devinrent très-habiles à conduire au milieu des flots soulevés par les tempêtes, ces fragiles et petites embarcations. J'ai connu un capitaine Bernier, du cap Saint-Ignace, père de l'ancien curé de Saint-Anselme, qui, quelle que grande que fût la tempête, ne craignait pas plus la houle soulevée par le vent, que s'il eût été embarqué dans une grosse goëlette. Jamais la violence du vent ne l'a empêché de faire le trajet entre le Cap et les *Îles-rompus*, où il allait faire la chasse aux loup-marins. Le capitaine Bernier, placé à l'arrière de son canot, assisté par son compagnon de chasse placé à l'avant, se moquait du vent et de la fureur des flots. J'ai bien connu ce brave homme, un des plus dignes que j'ai vus pendant ma vie (1).

Ces moyens de voyager sur le fleuve, quelque peu commodes qu'ils fussent, pouvaient absolument suffire pendant la saison de l'été, mais chacune des années qui s'écoulaient amenait le temps de l'hiver, pendant lequel les glaces, venant du haut ou du bas du fleuve, se pressaient, se heurtaient, se culbutaient pour trouver un passage par le petit canal ouvert entre l'île et la terre du nord. Des besoins urgents, indispensables, obligeaient quelques-uns des habitants de l'île à traverser sur la terre du nord, pour delà se rendre à Québec: c'était pour y demander soit des dispenses de mariage, soit une faveur extraordinaire contre des malheurs qui menaçaient les habitants de l'île, comme il arriva à l'époque de l'avent de l'année 1791, alors qu'un affreux et long tremblement de terre, dont je parlerai plus tard, menaçait d'engloutir les habitants de la petite Île-aux-Coudres. Les voyages entrepris dans de telles circonstances ne pouvaient se faire qu'au péril de la vie. On sait que, depuis l'époque de l'établissement de l'Île-aux-Coudres, vers l'année 1720, jusqu'au temps où fut ouvert un chemin sur le haut des caps, le seul moyen, pendant l'hiver, de communiquer avec Québec était le passage très-dangereux du pied de ces caps, entre la petite rivière Saint-François et Saint-Joachim.

Qui pourra raconter les dangers sans nombre, les misères de toute espèce, les fatigues et les dépenses d'un tel voyage? Imaginez qu'il fallait d'abord faire la traversée entre l'île et la terre du nord par le moyen d'un lourd canot de bois que six hommes pouvaient à peine traîner à travers les glaces (2). Rendus sur la rive

(1) Cette famille des Bernier, du Cap-Saint-Ignace, est une de celles qui fournissent nos navigateurs les plus intrépides et les plus intelligents.

(2) Pendant un des hivers que M. Lelièvre, curé de la Baie-Saint-Paul, desservait l'Île-aux-Coudres, cinq hommes robustes étaient traversés de l'île afin d'aller le chercher pour un malade. Quand ils furent sur le retour et vers le milieu de la traversée, il s'éleva un vent furieux qui les empêcha de se rendre aux batters de l'île. Les glaces et les courants les emportèrent dans le haut de la Petite-Rivière. Ils passèrent une nuit de misères incroyables. Ce ne fut que le lendemain, vingt-quatre heures après leur départ de la Baie, qu'ils purent accoster le rivage de l'île. Ils avaient en l'imprudence de ne pas apporter de nourriture.

nord du fleuve, ceux qui ne devaient pas continuer le voyage devaient attendre le retour de ceux qui allaient faire le pénible trajet de la Baie-Saint-Paul à Québec; car il ne fallait pas penser à faire un nouveau voyage au nord pour les ramener sur l'île. Imaginez les fatigues des hommes, qui, à pied, et ayant souvent de la neige jusqu'aux genoux, prenaient leur route sur les glaces du rivage. Mille et mille dangers les attendaient, surtout aux endroits où il fallait escalader de hauts rochers avec le danger trop réel de glisser dans les eaux du fleuve, qui venaient sans cesse battre aux pieds de ces rochers, dont ils ne s'éloignaient jamais assez pour y laisser un passage. Il fallait franchir un espace de six à sept lieues au milieu d'obstacles dont on ne surmontait quelques-uns que pour en rencontrer d'autres encore plus dangereux.

Il arrivait parfois que tout à coup s'élevait une tempête qui faisait naître le danger de se perdre dans l'épaisseur de la neige amoncelée par le vent. Au milieu de toutes ces fatigues d'une route où les pieds enfonçaient dans une neige profonde, il fallait, tout de rigueur, avoir un sac de peau de biche ou de loup-marin d'esprit attaché sur le dos pour y loger des provisions de bouche et des habits dont on avait besoin pour le voyage, mais qu'il fallait ne pas mettre sur son corps, afin d'être moins embarrassé dans cette profondeur des neiges.

Les voyageurs avaient-ils réussi à franchir ce dangereux passage le long d'un rivage escarpé, ils n'étaient pas au bout de leurs misères. Rendus aux premières maisons de Saint-Joachim, il leur fallait vider leur bourse pour prendre une voiture, ou continuer encore pendant dix lieues à battre la neige dans les chemins. Une fois parvenus au bout de leur long et pénible voyage, étaient-ils au bout de leurs dépenses, de leurs fatigues et de leurs dangers? Il n'y avait pour eux que la juste moitié du chemin parcouru. On était obligé de redescendre au lieu où les attendaient avec hâte leurs compagnons. Et si, durant le retour de Québec, survenait une pluie qui détrempait la neige, et qu'un froid subit vint rendre sa surface glissante comme la surface d'un lac après un grand et subit froid d'automne, on conçoit qu'il était encore bien plus dangereux de faire le redoutable trajet depuis Saint-Joachim jusqu'à la petite rivière Saint-François. Et, s'il fallait passer la nuit au milieu de ces rochers, était-il toujours facile de découvrir une cabane de pêcheurs ensevelie sous la neige? Et si, par chance, on en découvrait une, était-il bien facile d'ôter la neige pour en pouvoir ouvrir la porte? Et, une fois ce travail fait, était-il facile d'y faire du feu pour dégourdir ses membres raidis par le froid et la fatigue?

De retour, enfin, à la Baie-Saint-Paul, les jambes mortes de fatigue et la bourse vide, il fallait prendre le lourd canot de bois et le traîner sur les glaces pendant une traversée qui devait durer quatre à cinq heures.

Telles étaient les fatigues et les misères de ce voyage de plus de vingt lieues entre l'île et Québec, pendant la saison rigoureuse de l'hiver. Et qui pourra compter le nombre de fois que des habitants de l'Île-aux-Coudres se sont vus obligés de faire ce pénible trajet!

(La suite au prochain numéro.)

CHOSSES ET AUTRES

Tous les ministres vont être réélus par acclamation.

M. Tilley doit aller immédiatement en Europe négocier un emprunt.

Robert Bonner a acheté le trotteur *Edwin Forest* au prix de \$16,000.

M. Masson a dit, le jour de sa réélection, qu'il résignerait si le gouvernement ne donnait pas la protection.

On croit que lord Dufferin remplacera lord Lytton, le vice-roi de l'Inde. Ce serait, dans les circonstances actuelles, une marque de confiance extraordinaire.

M. Mercier conteste l'élection de M. Toller à Saint-Hyacinthe, et allègue, dit-on, dans sa pétition, l'influence indue.

Le parti républicain, aux États-Unis, vient de remporter une victoire signalée aux dernières élections.

Si l'on en croit le *Times* de Londres, le nouvel emprunt de la ville de Québec n'aura pas un grand succès sur le marché monétaire anglais.

Le *Canadian* dit qu'il y aura un déficit considérable dans l'état financier de la province de Québec à la fin de l'année courante.

L'*Union des Cantons de l'Est* dit que le procès par jurés n'offre pas les mêmes garanties qu'autrefois, parce que le serment n'est plus aussi respecté.

Le *Nouveau-Monde* a publié, ces jours derniers, un long article pour démontrer que les Jésuites ne sont pas constitués en société secrète comme l'affirment généralement les journaux protestants.

Un brave père de famille chargé, il y a quelques jours, un charretier de Québec de conduire sa fille à l'hôpital. L'infâme la conduisit à une maison de débauche où on eut toutes les peines du monde à la retrouver.

Le pape Léon XIII est l'ami et le protecteur des sciences, des arts et des hautes études. Tous les jours il donne des preuves de ses dispositions et de ses aptitudes sous ce rapport.

Les journaux libéraux disent aux conservateurs qu'ils doivent demander l'amnistie complète de Riel et de Lépine. Le *Nouveau-Monde* dit que le marquis de Lorne devrait inaugurer son administration par un acte de pardon général pour les criminels politiques.

Le Rév. F. Corbeil, curé de Saint-Casimir de Kilkenny, a récolté, cet automne, onze citrouilles venues sur un seul pied. Les poids respectifs de ces onzes citrouilles sont de 118, 113, 100, 82, 78, 75, 75, 56, 55 et 38 livres. Ce qui forme un total de 855 livres. C'est peu ordinaire.

La mort de M. Bachand est une cause d'embarras pour le gouvernement de Québec, et fait naître bien des conjectures. Qui va le remplacer? On croit qu'un remaniement du ministère va avoir lieu. On dit que M. Bernier se présentera à Saint-Hyacinthe.

Les rues de Montréal sont encombrées de mendians. La misère arrive avec le froid. Que de familles où on n'a ni bois ni pain! À l'œuvre, les hommes de cœur et de charité! Que chacun se prive, épargne un trente sous, un dix cents afin de pouvoir aider ceux qui ont faim et froid.

Le Dr Malhiot, qui vient de mourir à Montréal, avait vécu longtemps à Saint-Hyacinthe, où il était fort respecté. Il était, en 1837, étudiant en médecine, avec le Dr Dansereau, chez le Dr Wolfred Nelson. Il connaissait bien les événements de cette époque et a fourni souvent aux journaux des renseignements importants.

Le juge Ramsay, dans sa charge aux jurés, relativement à l'affaire de Sainte-Anne, s'est fortement prononcé contre le scrutin secret. Le *Courrier du Canada* dit que l'opinion publique est contre le scrutin secret maintenant, et qu'une loi sera présentée, à la prochaine session, pour l'abolir. Il dit que c'est un système qui encourage la fraude, la trahison et la lâcheté.

Les journaux conservateurs continuent à demander la démission du lieutenant-gouverneur de notre province. Ils tirent parti d'un livre écrit par M. Wm. Leggo, d'Outaouais, sur l'administration de lord Dufferin, et dans lequel l'auteur exprime l'opinion que lord Dufferin aurait condam-

né l'acte de M. Letellier s'il en avait eu l'occasion. Ils affirment que l'ouvrage ayant été revu et révisé par lord Dufferin, cette opinion est bien la sienne.

On sait que depuis longtemps, en matière de corruption administrative, les États-Unis ne le cèdent à aucun autre pays du globe. Qu'un fonctionnaire fasse sa fortune pendant les quatre années de son exercice—car il ne dure guère plus longtemps que les pouvoirs du président qui l'a nommé—cela semble une chose toute naturelle.

Le procès des personnes accusées de la fraude électorale de Sainte-Anne a duré quinze jours. Les avocats et le juge ont parlé pendant deux jours. MM. Geoffrion, Robidoux, St. Pierre et Christin pour la défense, et MM. Kerr et Chapleau pour la couronne, ont fait de bons discours. On a beaucoup parlé du discours de M. Christin, qui s'est surpassé, et M. Chapleau a été éloquent comme de coutume.

Le cadavre du millionnaire Stewart a été volé dans le but de soutirer de l'argent à sa veuve. Il y a deux ans, Mme Stewart reçut une lettre anonyme lui demandant de l'argent et menaçant de profaner la tombe de son époux dans le cas où elle ne se rendrait pas à la demande de l'auteur. Mme Stewart est très-malade et la nouvelle de l'enlèvement du corps de son époux a aggravé son état.

Le verdict du jury dans le procès fait à MM. Christin, Forget, Dr Madore, Pilon, Lamarche et Lemay, a été rendu mercredi après midi. MM. Christin, Forget, Lamarche et Pilon ont été trouvés coupables sur les trois chefs de l'accusation; MM. Lemay et Madore ont été acquittés. M. Forget a été condamné à \$200 d'amende, MM. Christin et Lamarche chacun à \$100, et M. Pilon à \$50; ce dernier avait été recommandé à la clémence de la cour.

On dit que le marquis de Lorne et son épouse recevront peu. Tant mieux pour les malheureux d'Ottawa qui ont femme et filles.

On se ruinait pour les bals de lady Dufferin : que ne ferait-on pas pour ceux de la princesse Louise? Les gens qui se privaient sur leur nourriture pendant neuf mois de l'année, afin de briller pendant la session, n'auraient pas mangé du tout.

On se prépare partout à faire une brillante réception au marquis de Lorne et à la princesse son épouse. C'est bien, mais qu'on garde quelque chose pour les pauvres.

Combien de gens qui vont souscrire \$100 pour faire des arcs de triomphe ou illuminer leurs maisons, et ne donneraient pas \$10 pour les pauvres!

Il est vrai que l'argent qu'ils donnent pour ces grandes démonstrations, ils le garderaient et n'en donneraient pas plus aux pauvres s'il n'y avait pas des circonstances comme celles-là pour le faire sortir de leurs poches.

Le *Times* blâme énergiquement les Américains de profiter des embarras actuels de l'Angleterre et d'une difficulté survenue entre des pêcheurs pour refuser de payer les cinq millions de piastres qu'ils doivent, et termine sa tirade en disant que l'Angleterre ne fera pas la guerre pour cela aux États-Unis, et qu'elle se contentera du tort que la violation de leurs engagements leur fera aux yeux des nations européennes. Cette satisfaction n'est pas de nature à lui faire à elle-même beaucoup d'honneur. Et le Canada devra, lui aussi, sans doute, se contenter de cette satisfaction!

M. McGreevy, contracteur pour la construction du chemin de fer du Nord, a offert de construire une courte voie de 4½ milles de Saint-Vincent de Paul au Sault-au-Récollet, afin de relier le chemin du Nord au chemin de Colonisation, et de mettre Québec en communication avec Montréal cet hiver. Il paraît que le gouvernement a consenti à cela comme un arrangement

temporaire seulement, et sans préjudice aux réclamations de Montréal pour l'avenir. Le gouvernement construirait une ligne indépendante de Terrebonne à Montréal, lorsqu'il serait sûr d'avoir le million de la corporation de Montréal, et serait décidé à mettre le dépôt et les boutiques dans la division Est.

On lit dans le *Passe-Temps*, nouveau journal "comique" publié à Québec :

Il existe au nord du *Nouveau-Monde* un pays appelé le Canada. *L'Union* n'y règne pas toujours et *L'Opinion Publique* y est quelquefois alarmée. *L'Aurore* du peuple *Franco-Canadien* est à peine levée, que déjà il marche en *Eclair* à la tête de la civilisation, ne craignant aucun *Événement*, suivant *Mincere* dans ses sages conseils et plein d'enthousiasme *National*. Il a foi dans son gouvernement *Constitutionnel* et *Fédéral*. Le *Castor*, emblème de ce beau pays, n'est pas un *Canard*. Du reste, le *Canada Musical* prouve que les arts sont cultivés par le *Canadien* qui, en *Courrier* intelligent, veut arriver vite au *Progrès*, même en lisant la *Gazette*.

M. Saint-Genest, dont nous publions le portrait il y a quelques jours, a protesté dans des termes énergiques contre la manière dont Louis Veillot a traité Mgr Dupanloup, et il a profité de l'occasion pour faire le procès du grand polémiste, auquel il reproche d'avoir fait plus de mal que de bien à l'Église, par sa violence. Nous n'avons pas encore vu la réponse de Louis Veillot. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la lutte entre ces deux écrivains remarquables.

Un grand nombre d'évêques et de prêtres désapprouvent M. Veillot, et ont protesté de différentes manières contre ses paroles. L'archevêque d'Albia dit :

Plaignons les esprits prévenus et égarés qui, inspirés par une haine froide, ne respectant pas même la majesté de la mort, ont jeté l'outrage sur un cercueil ouvert gardé par la vertu et la gloire, arrosé par les larmes brillantes du Saint-Père, de l'Église et de la France.

On sait que le pape lui-même s'est associé au deuil commun de la France.

On s'est souvent égayé de la rédaction naïve ou burlesque de certaines annonces publiées par les journaux français. Les journaux allemands sont peut-être plus riches encore en réclames de cette sorte. On en jugera par les exemples suivants, cités par le *Fremdenblatt*, de Vienne :

—A partir du 1er octobre, j'habiterai en face de moi, et je ne recommande au bon souvenir de mes clients.

—Il y a chez moi, à vendre, un cabriolet, on peut s'en servir et voyager quatorze jours, sans être graissé.

—Un père de famille nombreux, se composant de neuf têtes, se recommande à la générosité des personnes charitables.

—Je recommande par l'avis présent, un remède infailible contre les rats et les souris, qui est aussi inoffensif à l'égard des hommes qu'à l'égard des animaux.

—Un dompteur publie l'affiche suivante : "Par suite de ma rencontre accidentelle avec "ma femme, ma ménagerie a sensiblement augmenté d'importance."

Depuis l'invention du téléphone, les cerveaux américains sont en ébullition, à la recherche de quelque nouvelle découverte. Ainsi, le *Scientific American* nous donne la description d'un système de wagon mû par l'air comprimé, et dont on vient de faire un essai qui a complètement réussi.

Cette voiture a la forme d'un wagon ordinaire de tramways; elle peut être mise en mouvement et utilisée comme le sont ces derniers. L'appareil qui la fait mouvoir est situé sous le plancher de la voiture, entre les axes des roues. Il se compose de six récipients en forme de tuyaux, qui reçoivent l'air comprimé d'une machine spéciale placée dans le voisinage de la station de départ. On espère arriver à ce résultat que la provision d'air comprimé nécessaire pour faire un chemin de 20 milles, pourra être pompée dans les tuyaux en moins d'une minute. On peut lui imprimer une vitesse qui variera de 15 à 48 milles par heure. On peut l'arrêter aussi souvent et aussi facilement que cela a lieu pour les tramways.

La lutte a été très-acharnée en Bosnie :

les femmes y prennent part en déployant la plus grande bravoure. Le *New Pester Journal* donne le récit suivant fait par un soldat autrichien :

C'était pendant le combat de Stolac. Le bruit des canons et les feux de peloton réciproques durèrent jusque vers onze heures. A ce moment, les combattants s'approchèrent de plus en plus, le feu devint de plus en plus faible, et peu à peu on en vint aux mains. Personne ne demandait ni ne donnait quartier. Déjà, à l'approche des insurgés j'avais remarqué, au premier rang, une figure féminine, grande comme une jeune. Elle tira un coup sur coup d'un fusil Snider avec une rapidité étonnante.

Pendant la lutte corps à corps qui s'engagea ensuite, elle combattit comme une lionne, en servant comme une furie de son yatagan, en parant avec une adresse merveilleuse les coups de baïonnette et de sabre qui lui étaient destinés, et en distribuant à droite et à gauche des coups de yatagan avec une agilité toute féline. Finalement, elle ne put échapper à sa destinée. Blessée grièvement, elle tomba par terre.

A l'approche de la nuit, le combat touchant à sa fin, nos ambulanciers se mirent à ramasser les morts et les blessés sur le champ de bataille. Sous un monceau de cadavres, un des médecins trouva l'héroïne, pâle, sanglante. Elle pouvait avoir de vingt-deux à vingt-trois ans et doit avoir été très-belle. Lorsque le docteur saisit sa main gauche pour examiner son pouls, elle ouvrit les yeux. On lui demanda si elle désirait quelque chose de réconfortant. Mais au même moment elle repoussa le médecin et avec la main droite elle essaya de décharger sur lui son revolver qu'elle serrait convulsivement.

On s'empressa de lui arracher. Mais, agonisante, elle murmura : "Arrière, chien de gianour! Je n'ai que faire de ton aide ni de tes réconfortants. Vous m'avez tué mon mari; laissez-moi mourir aussi."

Peu après elle expira.

Le *Soir* publie des notes touchantes sur la vie que mène le jeune roi d'Espagne depuis la mort de sa femme :

Pendant les premières semaines, tous les moments qu'il pouvait dérober aux affaires, il les passait à l'Escurial. Là, enfermé seul, ne voulant recevoir personne, il vivait dans le souvenir de sa chère morte, parcourant les vastes salles du palais de Charles-Quint, passant de longues heures dans les cavaux où les rois d'Espagne sont ensevelis. A l'heure des repas, par ses ordres, deux couverts étaient mis, celui de la reine et le sien, et il restait en contemplation devant la place vide, touchant à peine aux mets qu'on lui présentait.

Les ministres, les parents, les amis fidèles se sont alarmés de cet état de choses, grave non-seulement au point de vue de la santé du roi, mais encore au point de vue de l'intérêt dynastique. Il faut aux Espagnols un souverain qui se montre, monte à cheval, passe des revues. On a donc obtenu du roi qu'il quitterait l'Escurial et reprendrait sa vie. Il n'a pas résisté, et, revenu à Madrid, il a donné depuis quelques jours d'assez nombreuses audiences à des Espagnols et à des étrangers.

Durant ces visites, c'est toujours au souvenir de la reine que le roi revient de préférence. Il se plaît à rappeler que déjà, lorsqu'il faisait ses études à Vienne, c'est à sa cousine qu'il songeait. En voyant autour de lui des princes détrônés, traînant dans l'exil, comme un fardeau, la compagne que la politique seule leur avait donnée quand ils étaient sur le trône, il se promettait de n'épouser jamais qu'une femme à laquelle il pourrait donner son cœur, et qui l'aimerait dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. "Tout le monde était contre nous, dit-il : le gouvernement, les Chambres, nos familles. A nous deux, nous avons eu raison de tous les obstacles."

Nous avons rarement lu un drame plus émouvant que celui dont nous trouvons le récit dans la *Tribune* *Altona*. Nous laissons la parole à la feuille américaine :

Un événement terrible vient de frapper le Dr Paulhamus et sa charmante fille Eléonor.

Il y a quinze jours, deux nègres faisaient la capture de deux vipères sifflantes d'une dimension extraordinaire : ils apportèrent ces reptiles à un célèbre collectionneur, qui reconnut deux serpents de l'espèce la plus dangereuse. Il résolut de les acheter pour les donner au "Zoological Garden" de Philadelphie.

Les deux serpents furent mis dans un bocal soigneusement recouvert d'une toile métallique. Ce bocal fut placé sur un meuble, dans un coin du cabinet du docteur.

Celui-ci rentra le soir avec sa fille dans son bureau pour y rédiger une ordonnance; une chouette se précipita sur la lumière, l'éteignit et se réfugia dans la pièce, brisant les verres et les fioles.

Le docteur alluma une bougie et pénétra dans son bureau; à ce moment, sa fille se jetait dans ses bras en poussant un cri terrible; il pressa son enfant dans ses bras et comprit le drame qui se passait dans l'obscurité. La chouette avait brisé dans ses ébats le bocal, et les vipères étaient en liberté.

Terrifié, il sortit, portant son enfant évanouie dans ses bras, et appela au secours. Cinq minutes s'écoulèrent avant que des voisins accourussent.

Thomas Lentz, un ami de la maison, aperçut quelque chose qui se mouvait sous la robe de

l'enfant; rapide comme l'éclair, il arracha de la jambe de miss Eléonor une des vipères qui lui avait déjà enfoncé ses crocs venimeux dans le mollet.

Le docteur appliqua immédiatement à sa fille tous les antidotes connus, mais il était trop tard : miss Eléonor expira au bout de vingt minutes, et une heure après, son corps était marbré de taches semblables à celles des terribles reptiles.

Lorsqu'on chercha l'autre vipère, on découvrit que les crocs étaient absents; ils furent retrouvés dans le cuir des bottes du docteur Paulhamus. Les reptiles avaient quatre pieds de longueur.

A propos de Mgr Dupanloup :

Pendant les jours sinistres de l'occupation d'Orléans, les Allemands furent frappés de tant de grandeur unie à tant de simplicité.

Nous l'avons entendu raconter, avec quelle grâce, l'étrange opinion que le prince Frédéric-Charles s'est faite des caves de l'évêché d'Orléans. Les caves étaient dépourvues de vin de Champagne. Le champagne est pour les Allemands la marque suprême de la distinction.

—Eh quoi! monseigneur, vous n'avez pas de champagne? Vous ne recevez donc jamais?

—Je reçois mon clergé plusieurs fois par an, mais le clergé français n'a pas coutume de boire du vin de Champagne.

—Nous ne croirons jamais qu'un évêque aussi distingué, aussi connu en Allemagne, n'ait pas de champagne dans sa cave!

L'autre anecdote n'est pas moins charmante :

Un jour, dans une tournée de confirmation, Mgr Dupanloup accepte à déjeuner dans une modeste cure. Le curé avait cru bien faire en s'entendant pour recevoir somptueusement son évêque. Il s'était trompé : Mgr Dupanloup n'estimait pas des efforts de luxe; il préférait les efforts de zèle et de charité sacerdotale. L'évêque vint, et, suivant son habitude, il se promène à grands pas dans le jardin du presbytère. Un manteau noir le couvre et cache les insignes de la dignité épiscopale.

Un domestique le rencontre et lui dit :

—Si vous êtes de la suite de monseigneur, vous déjeunerez bien. Nous avons tout apporté de Paris : nous sommes de chez Potel et Chabot. Regardez les apprêts du festin et toutes ces bouteilles!

L'évêque ne répondit rien, et, allant trouver le pauvre curé, il lui demanda du pain et du fromage. "Comment donc, monseigneur? Nous allons nous mettre à table."

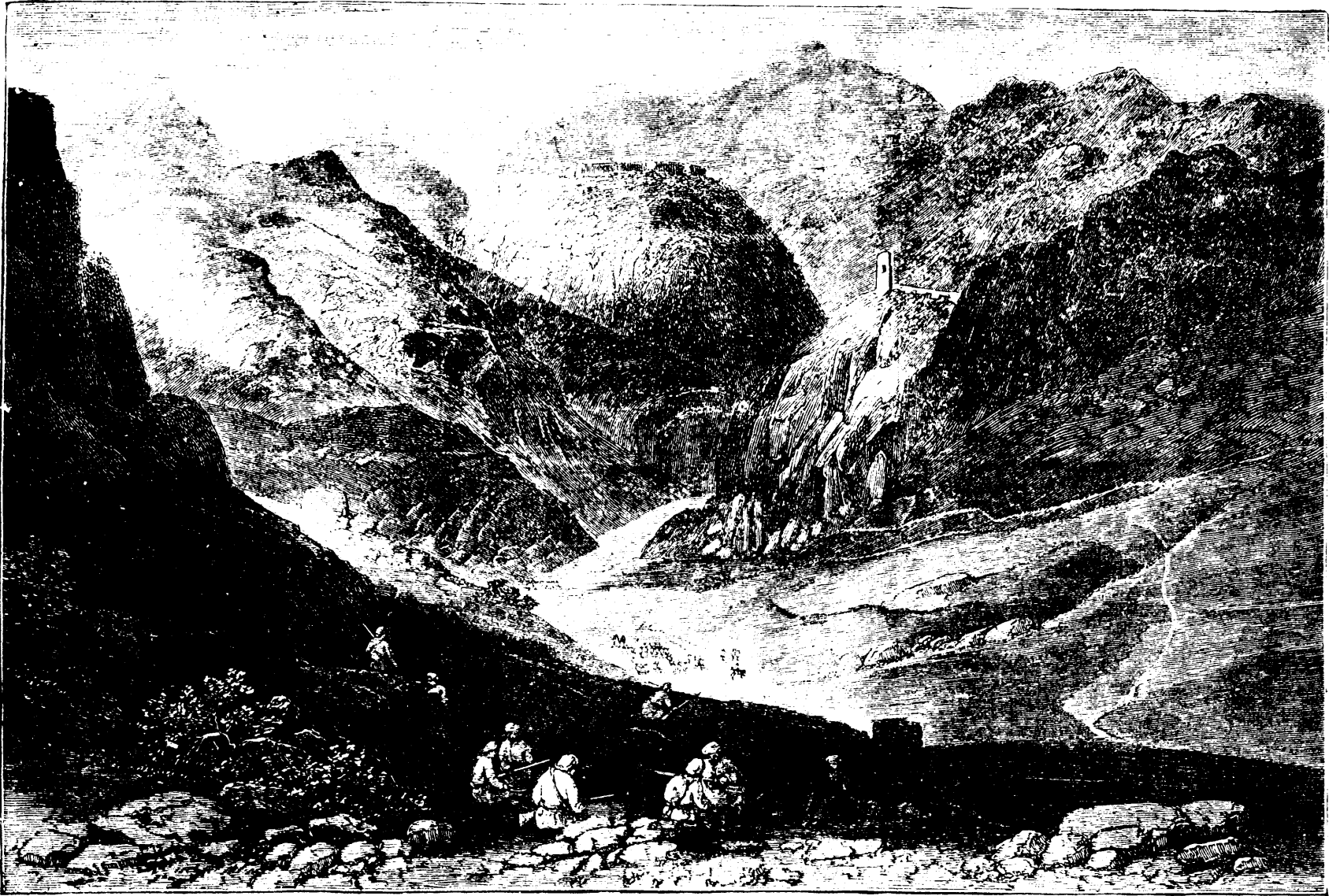
Sur un ordre plus formel, le pauvre curé s'exécute. Puis, l'évêque : "Monsieur le curé, j'ai promis de déjeuner sous votre toit, j'ai déjeuné." Et il se retire.

Le rôle de Mgr Dupanloup pendant la guerre de 1870.

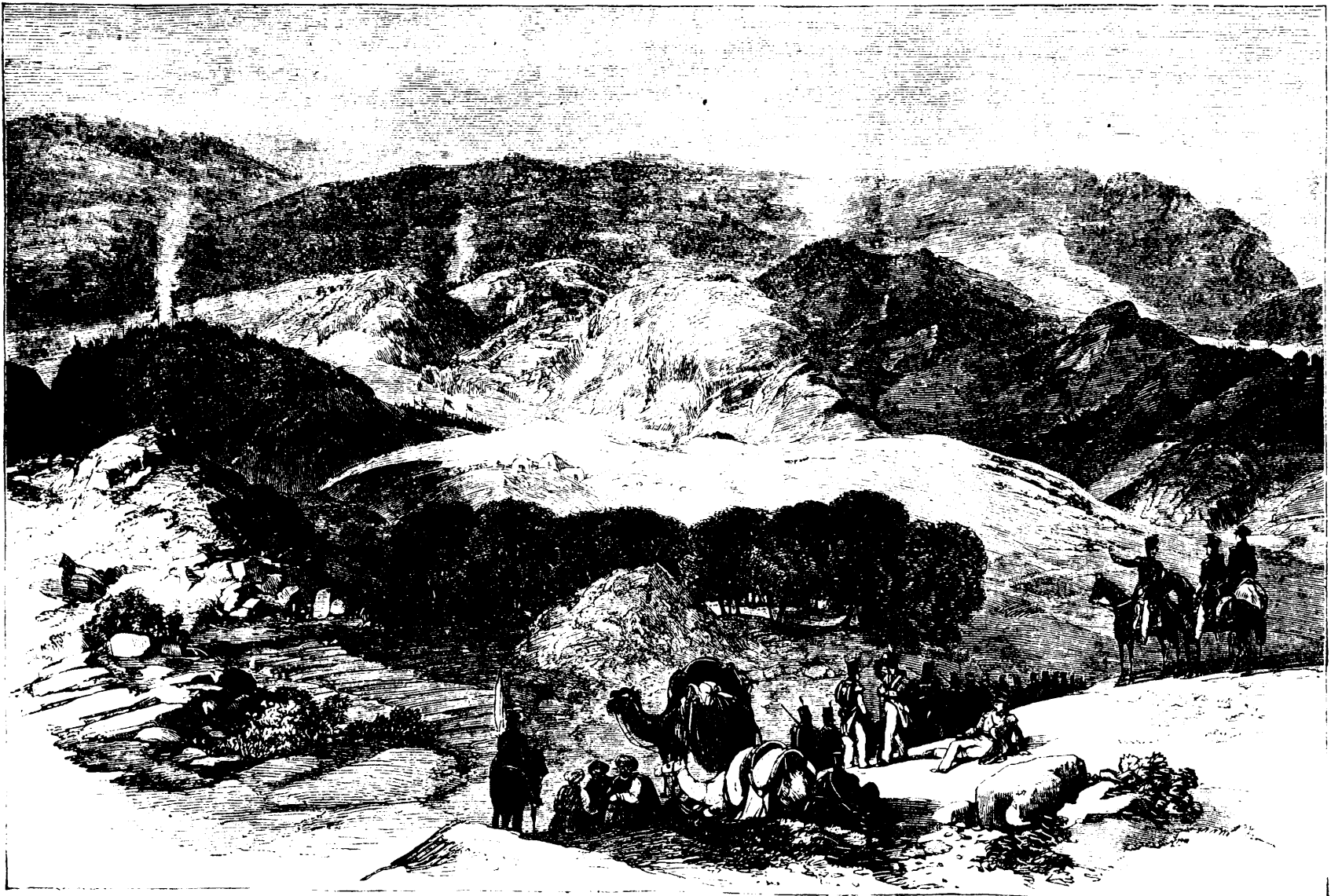
Au lendemain du 11 octobre, après la prise d'Orléans, le conquérant allait fusiller des ouvriers et des collégiens accusés d'avoir défendu la ville; l'évêque d'Orléans les sauva. Le général de Tann avait imposé une taxe de guerre d'un million, et il en exigeait le paiement immédiat; l'évêque d'Orléans lui porta, avec le maire, les remontrances du conseil municipal; il obtint une diminution de cette somme, puis un ajournement, et, par un acte de reconnaissance publique, le conseil municipal voulut aussitôt désigner le souvenir de ce service dans le procès-verbal de la séance.

L'armée allemande épuise la ville et ne la laisse pas approvisionner; le pain va manquer; l'évêque proteste. "Il faut, dit-il dans une lettre au général de Tann, que des saufs-conduits sûrs et respectés par vos troupes permettent à nos magistrats d'aller chercher au loin des vivres; et ces saufs-conduits, l'autorité allemande finit par les délivrer. Les premiers soldats français qu'on ait ramassés sur le champ de bataille, l'évêque les a recueillis sous son toit. Or, un jour, ceux d'entre eux qui guérissent sont saisis comme prisonniers, et on va les conduire en Prusse. L'évêque les protège avec une généreuse indignation; il invoque la convention de Genève; il triomphe à force d'éloquence; grâce à lui, les blessés français rentreront dans leurs foyers, et chacun de ceux qui partent reçoit de sa main tout l'argent qu'il peut donner. Le vainqueur mettait à mort, dans l'ombre, bien des pauvres gens coupables de tel ou tel acte de colère et de résistance; l'évêque réclame la liste des condamnés; il veut qu'on l'avertisse officiellement de chaque exécution; il veut les consoler lui-même à la dernière heure, ou plutôt il veut les arracher aux exécuteurs, et il a vingt fois cette joie française et chrétienne.

Les Allemands expulsent des ambulances les blessés français pour les remplacer par les leurs; l'évêque accourt et il empêche que cette cruelle déposition ne continue. On accable Orléans de réquisitions ruineuses ou mêmes ridicules; l'évêque demande au roi de Prusse qu'il contraigne les généraux allemands à respecter au moins leurs promesses. On a détourné des armes dans un champ; le maire du village est arrêté; on le fusillera; l'évêque d'Orléans intervient et le fait relâcher. Les Allemands ôtent aux paysans tout moyen de travailler; l'évêque d'Orléans plaide leur cause devant le général de Tann. "J'insiste, écrit-il, pour qu'il soit absolument défendu aux soldats de rien faire qui empêche les paysans de labourer et ensemercer leurs terres. Or, c'est les en empêcher absolument que de leur enlever soit l'animal qui est le dernier instrument de leur travail, soit leur dernière provision de grains."



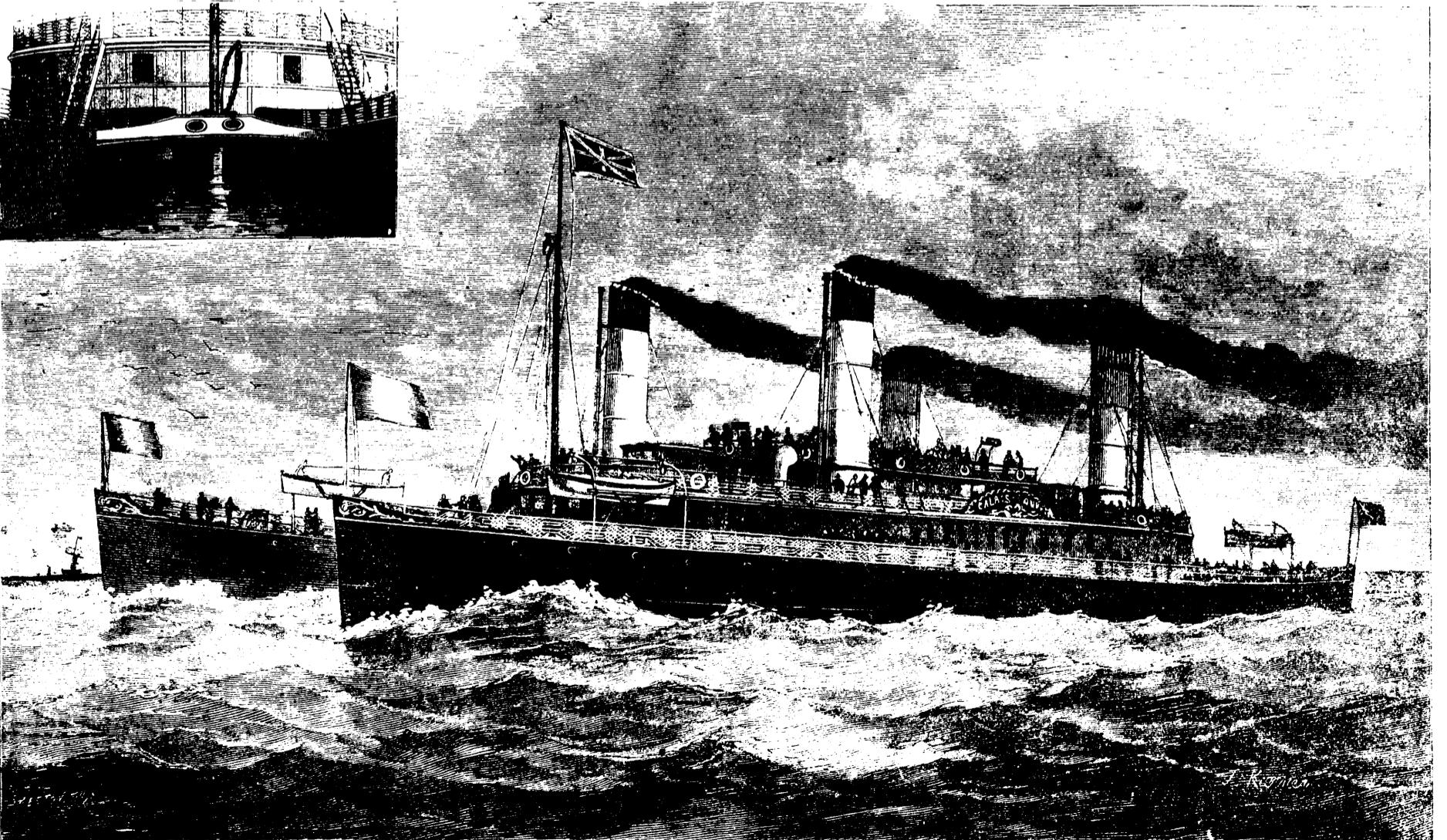
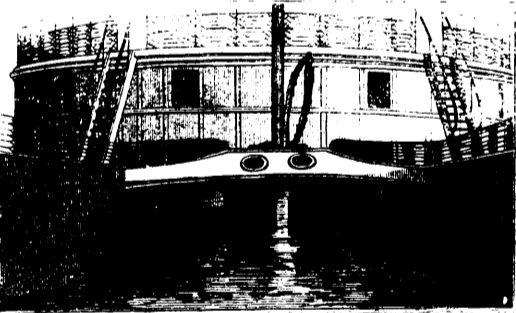
AFGHANISTAN. — LA FORTERESSE D'ALI-MUSDJID ET LA PASSE DE KHYBER.



AFGHANISTAN. — LA VALLEE DE JUGDULLUK.



AFGHANISTAN. — CABOUI, VUE PRISE DES HAUTEURS DE BE-MAROO, OÙ LES ANGLAIS ÉTABLIÈRENT LEURS CANTONNEMENTS EN 1839-40.



Le Calais-Houilles, NOUVEAU PAQUEBOT À DOUBLE COQUE, FAISANT LE SERVICE ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

LA NEIGE TOMBE...

COMPOSÉ POUR M. L. A. B.

Le vent souffle, la neige tombe,
Le cœur soupire, triste et seul ;
Des trépassés bientôt la tombe
Sera couverte d'un linceul.

Dans les arbres plus de feuillée...
La bise au sourd gémissement
L'a sous nos pas éparpillée,
O lugubre dépouillement !
Hélas ! les derniers jours d'automne
Nous enlèvent fleurs et rayons !
Une main cruelle nous donne,
En retour, frimas et glaçons...

Le vent souffle, la neige tombe,
Le cœur soupire, triste et seul ;
Des trépassés bientôt la tombe
Sera couverte d'un linceul.

Sur les sentiers de notre vie
Que de rameaux nus et cassés !
Plus d'une douleur nous convie,
Plus d'un glaive nous a blessés...
Oh ! que de fois la bise assiége
La corolle que nous aimons !
Hélas ! que de couches de neige,
Parfois, sur nos affections !...

Le vent souffle, la neige tombe,
Le cœur soupire, triste et seul ;
Des trépassés bientôt la tombe
Sera couverte d'un linceul.

Les Trois-Rivières, 1er novembre 1878.

LA
BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

XIII

"Il est fou, murmura Valnoir.

—Laissez parler l'orateur," cria Taupier, qui paraissait prendre fort au sérieux les propos du paillasse.

A vrai dire il y avait bien de quoi.

Depuis qu'il avait lâché la bride à son élo-

quence, Alcindor semblait transfiguré. Ses gros yeux sortaient de leur orbite, ses cheveux jaunes ondulèrent sur ses maigres épaules, et ses longs bras esquissaient dans le vide des gestes oratoires.

Il s'agissait tant sur sa chaise de cuir, et sa loquacité subite contrastait si fort avec le silence mélancolique du premier service, qu'un classique aurait pu le comparer indifféremment à la Sibylle de Cumès ou à l'Anesse de Balaam.

"Messieurs—citoyens, voulez-vous dire—commença-t-il avec un sérieux imperturbable, le nom que je veux donner à la société fusionnienne vous fait sourire.

"Je reconnais bien là l'influence désastreuse de la presse contemporaine. Vous êtes des journalistes de la décadence, et vous blasphémez ce que vous ne comprenez pas.

"Ah ! si vous compreniez !...

—Mais nous ne comprenons pas, dit Valnoir entre ses dents. J'ai déjà entendu ça aux Variétés dans les *Saltimbanques*.

—Eh bien ! vous allez comprendre, reprit Alcindor en se levant pour pérorer plus à l'aise. —Prendre la lune avec les dents, c'est la formule usitée dans notre société vieillie pour exprimer l'impossible.

"L'impossible ! je veux rayer de la langue de l'avenir cet adjectif rétrograde.

"Qui ! par la force de l'association, citoyens, le prolétariat émancipé prendra avec les dents la lune du bonheur universel..."

A cette image plus hardie que littéraire, Valnoir ne put s'empêcher d'éclater de rire, et Rose eut toutes les peines du monde à ne pas en faire autant.

Pilevert, réduit au silence par une dernière bouteille de vin de Tavel, n'avait plus la force de défendre à son père de gaspiller les boniments. Le bossu était le seul qui s'enthousiasmât aux divagations d'Alcindor.

"Tu es grand comme le monde !" cria-t-il en faisant mine d'embrasser l'orateur.

"La Société de la Lune avec les dents est fondée, et le *Serpenteau* devient son organe officiel. "Joli moyen d'augmenter le tirage ! ricana Valnoir en haussant les épaules.

—Toi ! veux-tu m'écouter et me répondre ? lui dit Taupier avec le ton ferme d'un homme sûr de son fait.

"Crois-tu à la puissance des mots dans ce pays-ci ?

—Parbleu ! je suis payé pour ça. Si j'écrivais comme tout le monde, mon journal n'aurait pas trois cents acheteurs.

—Crois-tu que le mystère attire les imbéciles ? Crois-tu qu'avec des mots de passe et des serments sur des poignards on puisse recruter une armée de nigands capables de renverser n'importe quel gouvernement ?

—Connu. C'est l'histoire du carbonarisme que tu me contes là.

—Bon ! nous y sommes. Tu vas fonder avec nous la *Lune avec les dents*.

—Pourquoi faire ?

—Pour que tu sois président de la République dans six mois, naïf publiciste.

—Pardonne-moi, mais je ne veux ni président ni République, interrompit le paillasse.

—Laisse-moi développer à mon tour, illustre novateur.

"Notre ami Valnoir a du talent et des lecteurs, mais il manque d'utopie pour entraîner les masses. Alcindor, lui, tient l'utopie, mais il n'en a pas le placement.

"Donc, ils vont se compléter l'un par l'autre. Le *Serpenteau* propage doucement le fusionnisme qui, de son côté, recrute une armée pour le vote et au besoin pour les barricades, et nous gouvernons Paris, en attendant que nous gouvernions l'univers.

—Pourquoi pas ? dit madame de Charmière, qui n'avait pas perdu un mot des raisonnements du bossu.

Cette interrogation perdue fut accompagnée d'un regard savamment calculé pour éveiller chez Valnoir toutes les ambitions et toutes les convoitises.

Depuis qu'on s'était mis à table, Rose, tout en surveillant les progrès de l'ivresse de son frère, avait eu le temps d'écouter et de réfléchir.

Elle commençait à entrevoir à travers les exagérations de Taupier un plan dont l'exécution pouvait lui permettre d'utiliser largement ses relations avec un journaliste.

Des perspectives infinies s'ouvraient à la voix séduisante du bossu, et cette liaison que la noble dame avait acceptée d'abord sous bénéfice d'inventaire prenait des proportions inattendues.

Très-experte en affaires d'intérêt, madame de Charmière manquait de ce jugement droit qui fait apprécier sainement les situations.

Pour elle, en politique aussi bien qu'en amour, tout était possible ; elle pensait donc sérieusement à fonder sa fortune sur la grandeur future de son amant.

La combinaison bizarre de Taupier lui offrait d'ailleurs l'avantage de rassembler des hommes qu'elle voulait surveiller de près et qu'elle comptait bien mettre tous au service de ses intérêts.

"Pourquoi pas ? reprit-elle en s'adressant à Valnoir ; pourquoi ne seriez-vous pas tout ce que dit votre ami ? S'élever en servant la cause de l'humanité, c'est une ambition qu'on peut avouer, et cette ambition-là, je l'ai pour vous, mon cher Charles.

—Mais c'est absurde, dit le rédacteur en chef du *Serpenteau*. Comment voulez-vous que je soutienne dans mon journal des théories auxquelles personne ne comprend rien, ni moi non plus ?

—Ne t'inquiète pas de ça, je m'en charge, reprit le bossu. Alcindor t'écrira des tartines superbes, et moi je te ferai un feuilleton humanitaire dont tu me diras des nouvelles.

—Si c'est avec cette littérature-là que tu comptes nous faire monter !...

—Peut-être, cher ami, peut-être, dit Taupier d'un air vexé. Dans tous les cas, tu ne nous empêcheras pas d'organiser notre société secrète.

"Le plan est tout fait. L'association se subdivise en sections qui s'appelleront des *quartiers* : le comité directeur, dont tu feras partie, si tu veux, s'appellera la *plume lune*, et, quant au mot de passe, ce sera *éclipse ou croissant*.

"Il y aura des insignes et un serment.

"C'est admirable ! cria le paillasse transporté.

—Très-bien ! et de l'argent ? dit froidement Valnoir.

—Deux sous par semaine et par tête d'amant de la lune, car les sociétaires s'appelleront les *amants de la lune*, et je sais où les recruter.

"Nous aurons des millions avant trois mois.

—Et moi j'ai un caissier à vous proposer, ajouta madame de Charmière.

—Qui ça, s'il vous plaît ? demanda le bossu, qui se serait volontiers réservé l'emploi.

—Frapillon, mon homme d'affaires, dit Rose sans hésiter. Il est discret comme une tombe, il aime le peuple et il est honnête.

—Et habile par-dessus le marché, murmura Valnoir ébranlé. C'est lui qui a les fonds du journal, et s'il jugeait l'association possible, je crois que je n'aurais plus d'objections.

—J'en ai une, moi, grommela Pilevert, que les convives croyaient absorbé par sa lutte avec les vins du Rhône.

—Tu écoutes donc, vénérable hercule ? dit Taupier en s'accoudant pour admirer ce buveur capable de suivre une conversation après sa septième bouteille.

—Oui, j'écoute, mais je ne comprends pas.

—Inutile, mon brave, complètement inutile !

—Je vous dis que je veux savoir ce que vous manigancez, reprit le frère de Rose en martelant la table de son poing formidable.

"La lune, le *Serpenteau*, tout ça m'est égal ; mais on a parlé de Frapillon, et j'en ai besoin de Frapillon ; j'ai un renseignement à lui demander.

—Le misérable est ivre et il va tout dire, pensa Rose avec effroi.

"Messieurs, reprit-elle tout haut, le café est servi dans le salon, et j'ai d'excellents cigares.

—Je vous dis que je veux voir Frapillon, continua Pilevert avec l'obstination particulière aux ivrognes.

—Tu le verras, rempart d'Avallon, tu le verras au journal, où tu vas être employé pour la pointe et la contre-pointe ; une, *deusse* ! là, mon brave, cria le bossu en dessinant des dérangements avec son beas aussi long qu'un fleuret.

—Ah ! oui ! murmura l'hercule en cherchant à rappeler ses souvenirs ; je sais, un emploi,

dix francs par jour et le tabac, mais je n'en veux pas, j'ai mieux que ça ; et puis, je ne veux pas quitter Régine.

—Qu'est-ce que Régine, vaillant guerrier ? demanda Taupier en ricanaut : la dame de tes pensées, je suppose ?

A ce nom, qu'elle entendait prononcer pour la première fois, madame de Charmière était devenue attentive.

"Régine, c'est mon élève, reprit Pilevert, et le premier qui en dirait du mal..."

—Je n'en ai nulle envie, alcide de mon cœur, mais serait-ce par hasard cette sauvage beauté que nous avons entrevue dans la forêt de Saint-Germain ?

—Pourquoi ça, tortillard ?

—Parce que nous la caserions dans les ambulances ; elle a une vocation décidée pour le métier d'infirmière. Je la vois encore à genoux auprès de..."

—On étouffe ici, dit Valnoir en se levant brusquement ; allons prendre l'air au salon.

—L'air et le café surtout, sans oublier les alcools," ajouta Taupier.

Madame de Charmière, ravie de lever la séance, s'était empressée de montrer le chemin à ses invités.

Alcindor la suivit en tâchant de garder une attitude digne, et Pilevert, encore très-ferme sur ses jambes, ferma la marche.

Le café avait été préparé par les soins intelligents de l'universelle Fanfine, et le bossu, qui appréciait fort cet épilogue obligé d'un bon dîner, s'installa près de la table couverte de flacons séduisants.

Alcindor et son maître, que Rose tenait à ne pas perdre de vue, furent retenus dans les mêmes parages par l'offre gracieuse d'une tasse de moka brûlant.

Valnoir seul, pour chasser le triste souvenir grossièrement évoqué par le bossu, alla s'accouder sur le balcon.

La nuit était venue depuis longtemps, mais le ciel était brillant d'étoiles.

L'amant de madame de Charmière avait allumé un cigare et regardait vaguement sur la place, quand un spectacle singulier attira son attention.

XIV

Sous les arbres, les promeneurs étaient devenus rares.

A peine quelques acheteurs retardataires marchaient-ils encore les derniers bouquets cueillis dans ces charmants villages de la banlieue que la guerre allait bientôt détruire.

Mais, dans le coin de la place que bordait d'un côté la maison de madame de Charmière, un groupe nombreux s'était formé, et le bruit confus de cette réunion tumultueuse montait jusqu'au balcon.

Valnoir ne pouvait pas deviner le sens des exclamations, et bien moins encore la cause de l'attroupement, mais il distinguait très-bien une femme placée au centre de ce cercle bruyant.

Il lui sembla même que cette femme cherchait à percer les rangs pressés de la foule, et qu'on s'opposait à sa fuite.

Dans la disposition d'esprit où se trouvait pour le moment l'amant de Rose, les épisodes de la rue ne pouvaient guère l'intéresser, mais il cherchait à chasser les idées noires, et, pour se distraire, il se mit à suivre les mouvements de cette masse animée qui s'agitait à ses pieds.

La femme qui causait tout ce tumulte avait fini par s'asseoir sur un banc.

Valnoir crut remarquer qu'elle cachait son visage dans ses mains, et il en conclut qu'elle pleurait.

La polémique ardente du journal et les orages quotidiens de ses amours n'avaient pas tellement blâsé le rédacteur en chef du *Serpenteau* qu'il eût cessé d'être accessible à un sentiment de pitié.

Il éprouvait d'ailleurs ce besoin de mouvement qui succède presque toujours aux émotions violentes ; car, depuis trois jours, les événements avaient étrangement surexcité ses nerfs.

La soirée qui s'achevait n'était pas faite pour les calmer, et, quoiqu'il eût médiocrement fêté la cave de madame de Charmière, Valnoir étouffait dans la lourde atmosphère de l'appartement.

D'ailleurs, la compagnie des deux saltimbanques commençait à lui devenir odieuse et les plaisanteries de Taupier l'agaçaient.

Il lui vint à l'esprit d'aller voir de plus près ce qui se passait sous la fenêtre, et de profiter de ce changement d'air pour remettre un peu de calme dans ses idées.

"Vos cigares sont exécrables, ma chère, dit-il en rentrant dans le salon ; toutes ces marques de la Havane ne valent pas le diable, et je vais acheter tout simplement des londrés au bureau qui est en bas."

En tout autre moment, Rose, qui ne laissait passer sans y réfléchir ni un mot ni un détail, se serait demandé quel caprice poussait Valnoir à sortir.

Mais elle avait fort à faire de surveiller son frère, qui, sous l'influence d'un kirsch venu directement de la Forêt-Noire, tenait à Taupier des propos inquiétants.

Elle sentait même la nécessité d'abrégier la séance.

"Faites, mon ami, dit-elle sans se déranger, et si vous voyez sur le boulevard une calèche à quatre places, retenez-la ; nous irons respirer un peu aux Champs-Élysées.

—Je ne demande pas mieux, car j'ai un mal de tête fou," dit Valnoir en prenant son chapeau.

Pendant qu'il traversait l'antichambre, il entendit la voix crierde du bossu qui disait à Pilevert :

"C'est convenu, non, vieux alcide, je ferai en-

trer ton élève à l'ambulance de mon illustre ami, le grand Dr Molinard."

Ce propos de l'incorrigible Taupier lui rendit en mémoire la jeune fille dont l'hercule avait prononcé le nom à la fin du dîner.

Il l'avait à peine entrevue dans la forêt de Saint-Germain, et cependant, cette apparition s'était gravée dans son esprit comme se gravent toujours les objets qui ont servi de cadre ou d'accessoires à une scène terrible.

D'autres figures se mêlaient à ce souvenir, et Valnoir, tout en descendant l'escalier, pensait à l'étrange concours de circonstances qui avait amené chez madame de Charmière ceux que le hasard avait déjà conduits sur le terrain de ce duel funeste.

Depuis sa rentrée à Paris, il était fort peu sorti de chez lui, et ne s'était pas senti d'humeur à aller voir Podensac, pour se renseigner sur les événements qui avaient suivi le combat.

Les journaux, envahis par le récit des événements militaires, s'étaient à peine occupés de cette rencontre, qui, en d'autres temps, aurait été une nouvelle à sensation.

Ils s'étaient bornés à raconter le retour de la carriole qui ramenait M. de Saint-Senier et ses témoins, et qui avait eu beaucoup de peine à échapper aux Prussiens.

Un parti de uhlands l'avait poursuivie presque jusqu'aux avant-postes.

C'était tout ce que Valnoir savait, et il n'avait eu ni le temps ni le courage d'interroger Pilevert sur la fin de ce triste voyage.

Le souvenir de mademoiselle de Saint-Senier montant les marches de la Madeleine en habits de deuil, venait encore assombrir ses idées, et, quand il arriva sur la place, il avait à peu près oublié le motif qu'il l'avait décidé à y descendre.

Du reste, il s'aperçut qu'il s'était dérangé inutilement, car le cercle s'était rompu et la foule achevait de se disperser.

"C'est une folle," disaient les curieux en s'éloignant pour obéir aux exhortations de deux gardiens de la paix que le rassemblement avait attirés.

Valnoir questionna un de ces agents encapuchonnés qui venaient de remplacer les sergents de ville, et apprit que les badauds s'étaient attroupés sottement devant une femme bizarrement vêtue, mais très-inoffensive.

"Je l'ai débarrassée de tous ces flâneurs, et elle vient de filer du côté de la Madeleine, dit le placide représentant de l'autorité ; mais elle aura de la chance si elle ne se fait pas ramasser avec un costume pareil !"

Ainsi renseigné, Valnoir, que ces détails intéressaient peu, se dirigea machinalement du côté du marché aux fleurs où il pensait de trouver un peu de fraîcheur sous les arbres.

La soirée était magnifique, et, à la pâle clarté des étoiles, la longue colonne de la Madeleine prenait des proportions grandioses.

Le silence s'était fait autour du monument, et les chaises de l'esplanade étaient vides.

Valnoir remonta lentement jusqu'au bout du marché sans rencontrer personne, car les vendeuses de bouquets venaient de plier bagage.

Il marchait en rêvant tristement, et il allait tourner l'angle de l'église pour faire le tour de la place, quand il se trouva face à face avec une femme qui venait du côté opposé.

Il faillit la heurter, et, en se reculant vivement, il leva la tête et ne put retenir une exclamation de surprise.

A la lueur d'un bec de gaz, il avait cru reconnaître la jeune fille de la forêt de Saint-Germain.

La vision, cette fois, fut plus courte encore que dans la clairière, car l'étrange créature fit volte-face et revint rapidement sur ses pas.

Mais elle n'avait pas pu se retourner si vite que Valnoir n'eût le temps de remarquer un détail de son costume.

La mante de couleur sombre qui l'enveloppait laissait voir ses petits pieds chaussés de mules vertes à talons pointus.

Elle traversa en courant le large trottoir qui s'étend derrière la Madeleine.

Une voiture de place s'éloignait au même instant vers la rue Tronchet, et, par la portière, Valnoir crut apercevoir une femme qui faisait avec la main un signe d'adieu.

Tout cela s'était passé si vite qu'il se demandait encore s'il n'avait pas rêvé, quand l'inconnue se retourna avant de disparaître au coin de la grille opposée.

Cette fois, il n'eut plus de doute. Son manteau s'était entrouvert, et il avait distingué clairement sa robe rouge et ses bras nus.

C'était bien l'étrange créature qu'il avait vue agenouillée auprès de M. de Saint-Senier.

Poussé par un instinct vague, l'amant de madame de Charmière pressa le pas.

L'occasion était bonne pour chasser les idées qui l'obsédaient et pour savoir à quoi s'en tenir sur celle que Pilevert appelait son élève.

Du reste, la promenade projetée et la société des convives de Rose ne le tentaient guère, et il se décida sans peine à y renoncer pour suivre la jeune fille.

Quand il arriva à l'angle de la place, il vit qu'elle avait déjà gagné du terrain, et qu'elle marchait vers la rue Royale.

Il prit le même chemin, en ayant soin de garder sa distance pour ne pas attirer l'attention de l'inconnue.

Elle semblait du reste avoir oublié la rencontre de Valnoir, car elle ne se retournait plus, et elle avançait vers la place de la Concorde d'un pas ferme et rapide.

Il était évident qu'elle avait un but, et il n'était pas probable que ce fut bien éloigné. Valnoir avait donc toutes raisons de croire qu'il allait bientôt savoir où courait à pareille heure une femme en souliers de bal et la tête nue.

“C'est bien certainement autour d'elle qu'on s'attroupait sous la fenêtre de Rose, pensait-il ; mais que diable venait-elle faire là ?”

Plus il cherchait une réponse raisonnable à cette question, moins il la trouvait.

Il eut un instant l'idée qu'elle était véritablement folle, et il fut sur le point de renoncer à sa poursuite. Mais il se souvint de l'autre inconnue qui avait fait des signes par la portière d'un fiacre, et il revint à la pensée d'éclaircir cette complication de mystères.

Il y avait bien un moyen de savoir à quoi s'en tenir : c'était d'aborder la belle de nuit et de lui demander une explication ; seulement, Valnoir ne se souciait pas trop de se montrer avant d'être un peu mieux fixé sur le motif de cette bizarre promenade.

La jeune fille venait de prendre une direction inattendue.

Au lieu de passer le pont ou de remonter l'avenue des Champs-Élysées, où brillaient encore les lanternes de quelques voitures, elle s'engagea sous les grands arbres du Cours-la-Reine.

Valnoir, assez étonné, marcha un peu plus vite, afin de ne pas la perdre de vue.

Il arrivait au tournant de l'allée, et l'inconnue n'avait plus sur lui qu'une vingtaine de pas d'avance, quand un homme caché dans un massif de verdure sauta brusquement sur la route.

Le dernier candélabre de la place éclairait assez pour voir briller une arme, et le coquin qui la tenait se jeter sur la jeune fille.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

NOS GRAVURES

Le “Calais-Douvres”

On sait que de toutes les lignes qui mettent en communication l'Angleterre et le continent, celle de Douvres et Calais est de beaucoup la plus fréquentée, et la préférence que lui accorde le public s'explique suffisamment par la rapidité du voyage maritime, plus court par cette voie que par toute autre.

Cependant, cette traversée faite chaque jour, dans les deux sens, par des milliers de voyageurs, s'effectuait, jusqu'à présent, au moyen de paquebots dont le confortable laissait beaucoup à désirer. Les compagnies s'étaient depuis longtemps préoccupées de porter remède à cet état de choses ; malheureusement, pour avoir des bateaux moins incommodes, il eût fallu les faire plus grands, et le tirant d'eau du port de Calais s'y opposait.

Cette difficulté, en apparence insoluble, vient cependant d'être surmontée de la manière la plus originale et la plus heureuse, par la création du navire que représente notre gravure. Le *Calais-Douvres* est un splendide bâtiment, dont les aménagements ne le cèdent en rien aux paquebots interocéaniques les plus somptueux, et sa stabilité est telle que le mal de mer y est impossible.

Le *Calais-Douvres* se compose, en réalité, de deux navires juxtaposés et réunis par un pont unique ; les roues à aubes, au lieu d'être placées extérieurement, comme à l'ordinaire, sont, ici, l'une derrière l'autre, dans l'intervalle qui sépare les deux coques. Le croquis placé à l'angle de notre gravure montre cet intervalle, avec la roue qui l'occupe, le navire étant vu en bout.

Grâce à cette disposition, on a pu obtenir une largeur de pont de 18 mètres, largeur que n'atteint aucun paquebot transatlantique, tandis qu'avec une longueur de près de 100 mètres, le *Calais-Douvres* ne tire pas 2 mètres d'eau, et peut, par conséquent, entrer dans le port de Calais sans difficulté. Ajoutons que les quatre machines du *Calais-Douvres* sont d'une force effective totale de quatre mille chevaux, et que mille voyageurs peuvent facilement trouver place dans ses luxueux salons. Le *Calais-Douvres* a été construit à Gateshead-on-Tyne, en Angleterre, et appartient à la compagnie du chemin de fer *London, Chatham and Dover*, reliant Douvres à Londres.

L'Afghanistan

Le territoire qu'habitent les Afghans s'étend entre la Perse et l'Hindoustan. Il est borné au nord par la grande Boukharie, dont il est séparé par la chaîne de Solimani-Koh, qui forme le côté occidental du bassin de l'Indus ; à l'ouest, par la Perse ; et au sud, par le Beloutchistan.

Caboul, la capitale, date de la plus haute antiquité. Les anciens la connais-

saient déjà sous les noms d'*Ortospana* et de *Caboura*, et les Afghans affirment qu'elle a plus de six mille ans d'existence. La ville actuelle fut bâtie par Mahmoud, au commencement de ce siècle, et, avant la visite de l'armée anglaise, en 1842, c'était une belle ville, pleine de bazars. Aujourd'hui, c'est une cité assez triste, malgré sa population de 60,000 habitants. Les rues sont en général très-étroites et en outre fort désagréables, à cause du mauvais état du pavé. Les maisons sont médiocrement bâties, ordinairement d'argile ou de briques séchées au soleil. Les mosquées sont insignifiantes, et les bazars n'ont rien qui mérite l'attention.

Dans la partie N.-E. de Caboul, sur la pente d'une colline, s'élève le *Balu-Hissar*, qui est à la fois la citadelle de la ville et le palais du souverain. Il a environ 800 mètres de longueur sur 400 de largeur, et a pour défense une haute muraille de pierre flanquée de tours et entourée d'un large fossé.

Le cantonnement que les Anglais occupaient (1839-40) se trouvait commandé de tous côtés par des collines et des forts. Au S.-O. se trouvait le château de Mahommed Naib Shurreef ; à l'est était un canal large et infranchissable, ainsi que plusieurs forts. A peu de distance, au nord, le petit village de Be-Maroo, près d'une longue chaîne de collines du même nom.

Entre la vallée de Caboul et celle de Péchawer, il y a plusieurs défilés, et on les réunit en général sous la dénomination de passes de Khyber. Le plus difficile à forcer est celui de Kourd-Caboul, entre Caboul et Djellalabad. C'est là qu'une brigade de l'armée anglo-indienne fut détruite jusqu'au dernier homme, pendant la funeste retraite de 1842. Le défilé de Khyber proprement dit, qui est regardé comme la clef de l'Afghanistan, est à 1,028 mètres au-dessus du niveau de la mer, et à 700 mètres au-dessus de Péchawer. Sa longueur depuis Kadam, à 16 kilomètres de Péchawer, jusqu'à Duka, à l'entrée de la plaine de Djellalabad, est d'environ 80 kilomètres. Elle résulte d'une déchirure produite dans une formation schisteuse et présente de chaque côté une muraille verticale, dont la hauteur varie de 180 à 200 mètres, et dans quelques endroits de 300 à 365. Au fond coule un ruisseau que les pluies transforment subitement en torrent, et alors sa violence est telle, qu'il entraîne tout ce qui se trouve dans le défilé. C'est aux environs du fort d'Ali-Musjdjid que la passe de Khyber est la plus étroite. Elle n'a plus, à certains endroits, qu'une largeur de treize mètres. On sait que sir Neville Chamberlain avait demandé au commandant d'Ali-Musjdjid de garantir la sécurité de l'escorte jusqu'à Duka.

On donne le nom de Khaïbériens à toutes les peuplades montagnardes voisines des défilés. Ces hommes nous apparaissent dans les descriptions anglaises comme des sauvages de la pire espèce, et ce n'est pas sans une vague terreur qu'on en parle dans l'Inde.

Les rois d'Afghanistan, de la dynastie des Dourani, payaient aux chefs des tribus khaïbériennes 13,000 roupies par an pour le droit d'employer la route de Caboul à Péchawer. C'était l'époque où Péchawer faisait encore partie de l'Afghanistan, et, comme il fallait absolument assurer les communications entre ces deux villes, on subventionnait largement les gardiens naturels des passes. Plus tard Péchawer fut conquis par la confédération des Sikhs. Dost-Mohammed, le père de l'émir actuel, ne perdit jamais l'espérance de reprendre Péchawer, et Sheere-Ali lui-même a, dit-on, toujours caressé ce rêve. Mais, après la perte définitive de Péchawer, les relations de cette ville avec Caboul devinrent moins actives. La subvention fut donc réduite par Dost-Mohammed à 20,000 roupies, et Sheere-Ali Pa complètement supprimée, alléguant qu'il n'a plus rien à faire avec Péchawer, du moment que les Anglais y sont. Cependant il n'a pas cessé de faire certains cadeaux aux montagnards, et il occupe le fort d'Ali-Musjdjid en signe de suzeraineté. Le beau temps des Khaïbériens, on le

voit, était celui où l'émir de Caboul régnait à Péchawer. Les montagnards ne l'ont pas oublié. Ils seront évidemment à celui qui les achètera. Toutefois ils sont assez rusés pour se défier des promesses britanniques, et ils craignent qu'une fois installés en maîtres dans les passes, les Anglais ne payent plus.

Sheere-Ali a su très-habilement mettre entre lui et les Anglais une forte barrière de tribus indépendantes, qui regrettent les anciens subsides des rois d'Afghanistan et qui, pour ce motif, seront très-difficiles à réduire.

Non loin de Caboul se trouve la vallée de Jugdulluk, que représente une de nos gravures. Entre ces étonnantes murailles de granit noir, on voit encore, dans certains endroits, des restes de barricades. En 1842, cette vallée fut témoin de scènes de carnage épouvantables.

E. H.

La chasse

Cette gravure représente une chasse au canard à quelques lieues de Montréal.

La tête qu'on aperçoit au sommet de la gravure est celle d'un chasseur bien connu à Montréal sous le nom de : “Le canard sauvage,” un vrai trappeur.

TERRIBLE EXÉCUTION

Un nommé Montcharmont fut condamné à mort à Châlon, en France, il y a quelques années. Voici comment les journaux de l'époque racontent les faits terribles qui accompagnèrent son exécution :

L'exécution de Claude Montcharmont, l'assassin du gendarme Emery et du garde-champêtre de Saint-Prix, devait avoir lieu sur la place Ronde. L'instrument du supplice avait été dressé pendant la nuit.

A cinq heures un quart, l'aumônier de la prison vint lui annoncer qu'il allait paraître devant Dieu, que sa mort était proche. A cette nouvelle, Montcharmont poussa des cris déchirants. Il se tord sur sa couche et refuse de se lever. En vain le prêtre lui prodigue-t-il les consolations de la religion ; il ne veut d'abord rien entendre. Cependant il se décide à se confesser et demande un deuxième prêtre pour l'assister. On se rend à ses désirs, et bientôt M. Millot, vicaire à Saint-Pierre, est à côté de lui et cherche, de concert avec M. Mazoyer, à le préparer au supplice.

Le moment des lugubres préparatifs approche. Deux exécuteurs veulent pénétrer dans sa cellule, mais Montcharmont s'y était barricadé. On parvient à vaincre cet obstacle ; mais Montcharmont refuse de s'habiller. Il pleure, il crie et ses gémissements ou plutôt ses hurlements sont entendus des maisons voisines. Enfin, ce n'est qu'après de longs efforts qu'on parvient à l'habiller à peu près et à lui lier les pieds et les mains.

Cette résistance, chez un homme doué d'une force musculaire remarquable, aurait dû amener dans l'esprit des deux exécuteurs, dont l'un, celui de Châlon, est déjà d'un certain âge, et l'autre d'une complexion faible, quelques réflexions sur l'impossibilité de le vaincre. On le hissa sur la charrette et on le mena jusqu'au pied de l'échafaud. Lorsqu'on voulut le descendre et lui faire monter les degrés, il parvint à accrocher ses pieds aux marches de bois, et de ses larges et robustes épaules à se retenir avec une vigueur surhumaine. Alors commença une lutte horrible : les deux exécuteurs voulurent l'enlever ; leurs efforts furent vains.

Montcharmont, dont les forces s'étaient centuplées par le désespoir, résista à toutes leurs tentatives, en appelant à son secours, invoquant le nom de son père et de sa mère, et embrassant convulsivement le christ, que le digne M. Mazoyer ne cessait de lui présenter en l'exhortant à la résignation.

La multitude, vivement impressionnée par ce spectacle atroce, dans son respect pour la loi ne fit entendre aucun cri, ne fit aucune tentative pour faire cesser cette horrible agonie. Mais tous se communiquaient à voix basse leurs impressions. Pendant cinquante-cinq minutes, la foule immense qui assistait à ce spectacle a été témoin d'une lutte épouvantable, inouïe, dont aucune expression ne saurait donner une idée.

Les deux exécuteurs, haletants, couverts de sueur, à bout de forces, pâles de confusion, ont ramené à la prison Montcharmont, dont les épaules nues et ensanglantées témoignaient suffisamment de l'énergie de sa résistance.

Ce trajet, Montcharmont a voulu le faire à pied. Parmi les paroles qu'il laissait échapper au milieu de ses hurlements, on lui a entendu dire : “Eh ! mon Dieu, faites-moi donc mourir de la même mort que ceux que j'ai tués.”

Réintégré dans la maison d'arrêt, Montcharmont a été gardé à vue. Il n'a voulu prendre aucune nourriture et n'a cessé de faire entendre des cris lamentables.

L'instrument de supplice est demeuré debout toute la journée.

A quatre heures et demie, l'exécuteur de Dijon, mandé par M. le procureur de la République, est arrivé. Montcharmont a de nouveau été lié, mais cette fois de manière à ne pouvoir faire aucun mouvement.

Pendant ce temps, deux compagnies du 65^e de ligne et la gendarmerie ont fait évacuer la place Ronde. La foule était très nombreuse.

A cinq heures, Montcharmont a été amené sur la fatale charrette. Arrivé au pied de l'échafaud, il a déposé une suprême confession dans le sein du prêtre qui l'accompagnait. Les exécuteurs se sont ensuite emparés de lui et l'ont porté sur la plate-forme. Là, se retournant vers la foule, il s'est écrié d'une voix forte et intelligible : “Amis, priez Dieu de me faire grâce !” Il venait d'achever et de baisser le crucifix et son confesseur. Sa tête tombait sous le glaive de la loi.

Montcharmont, qui avait été sans pitié pour ses victimes, avait une crainte de la mort que l'on rencontre rarement au même degré, même chez les condamnés les moins énergiques ; aussi les quarante jours qui se sont écoulés depuis sa condamnation ont-ils été pour lui quarante jours d'agonie. L'effrayante image du supplice qui l'attendait le poursuivait sans relâche ; à chaque moment il croyait voir se dresser devant lui l'échafaud sur lequel il allait porter sa tête. La nuit il faisait des rêves affreux ou bien il ne dormait pas et hurlait. La journée il pleurait encore, et le temps qu'il n'employait pas à gémir, il l'employait à écrire à ses amis et aux personnes dont la haute position pouvait lui venir en aide. Lorsque les personnes charitables qui le visitaient cherchaient à le consoler, lorsque l'espérance semblait naître en lui, il répétait encore : “Mais c'est ce couteau, c'est cette planche criminelle que je vois toujours.” Par moment il chantait et paraissait gai, mais peu de temps après il retombait dans le désespoir. Tel a été la fin de cet assassin qui, pendant un mois, a tenu tout un arrondissement sous la terreur de son nom et de ses menaces.

Montcharmont avait vingt-neuf ans.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les républicains se félicitent beaucoup de la victoire qu'ils viennent de remporter dans les dernières élections d'Etat qui viennent d'avoir lieu.

Ils ont battu le candidat de Tammany Hall, à New-York, grâce à la division des démocrates, et ont augmenté considérablement leur majorité dans la législature de l'Etat.

Le fameux Butler a été battu dans l'Etat du Massachusetts. C'est la fin de la carrière d'un homme politique dont les succès faisaient peu d'honneur aux Américains.

Tous les Etats du Sud ont élu des démocrates, mais dans les Etats du Nord les républicains ont eu le dessus.

En Europe, la question d'Orient continue à agiter les esprits et à inspirer les plus grandes inquiétudes.

La Russie viole le traité de Berlin tout en disant qu'elle veut l'observer, et la Turquie la somme d'évacuer son territoire. Il paraît certain qu'un traité d'alliance a été conclu entre l'Angleterre et l'Autriche, et qu'elles seront supportées par la France.

L'Angleterre attend une réponse à son dernier message à l'émir de Caboul avant de commencer la guerre.

Les négociations entre Rome et le gouvernement prussien prennent une mauvaise tournure.

Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

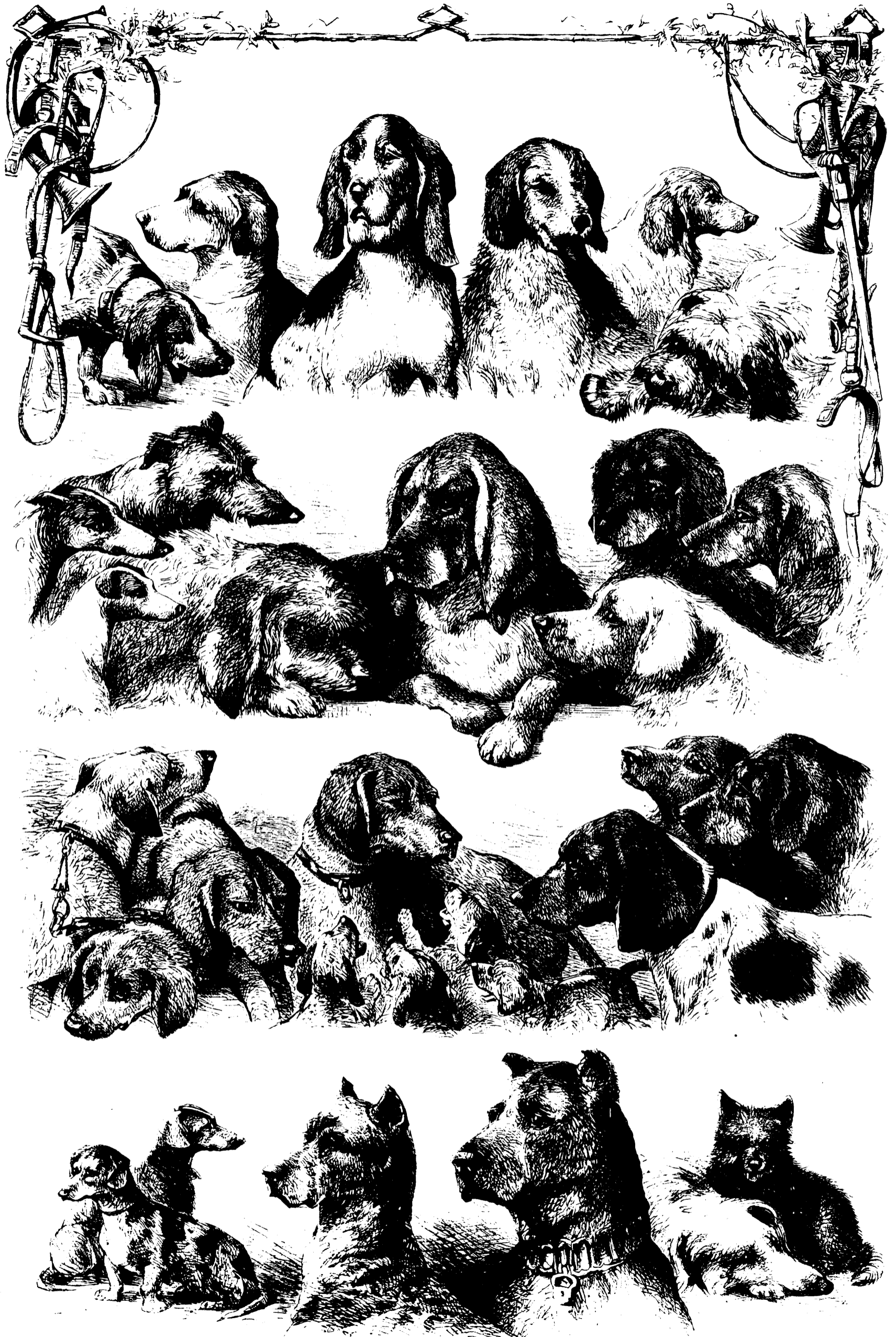
30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autriches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.



MONTREAL -EXPOSITION CANINE-QUELQUES-UNS DES LAURÉATS

Les citoyens du village Saint-Jean-Baptiste, toujours de l'avant quand il s'agit d'œuvres de charité, organisent actuellement un grand bazar dont le produit doit être affecté au soulagement des pauvres durant l'hiver. Nous espérons que toutes les personnes charitables de cette florissante localité s'empresseront de coopérer à cette bonne œuvre en fournissant des objets pour le bazar et en assistant en grand nombre. C'est jeudi, le 14 du courant, à 7 1/2 h, du soir, que s'ouvrira ce bazar sous le patronage distingué des deux représentants du comté d'Hochelaga au parlement, qui seront présents. Pendant toute la durée du bazar, la votation se fera pour savoir lequel de MM. J. O. Villeneuve, Dr J. C. Poitvin, Léandre Fauteux et John Lee est le plus charitable. Nul doute, si l'on en juge par les élections précédentes, que la palme sera chaudement contestée. Après l'élection, le comité de direction présentera un joli cadeau au vainqueur. Afin d'ajouter à l'attrait du bazar, le corps de musique du village, sous l'habile direction de M. F. Boucher, se fera entendre chaque soir. Les personnes charitables pourront envoyer leurs offrandes en argent ou en objets à M. Payette, le président du bazar, au marché du village Saint-Jean-Baptiste, tous les jours, dans l'après-midi.

FAITS DIVERS

—A Angers, en France, un homme qui avait été chassé par une femme avec qui il avait longtemps vécu, parce qu'il la maltraitait, s'est vengé en pendant à un arbre la petite fille de cette femme, âgée d'un an.

—Des dépêches étrangères annoncent que deux enfants qui avaient été assassinés dernièrement par leur père à Bristol, en Angleterre, ont été exhibés par leur mère pendant les quelques jours qui ont précédé l'inhumation. Le prix d'admission était de deux centins.

—SAINT-NARCISSE.—Une petite fille de M. U. Dubé, de Saint-Narcisse, âgée de 18 mois, a été brûlée vive ces jours-ci. Pendant que sa mère était en dehors de la maison, elle est parvenue à saisir une lampe allumée et l'a renversée par terre. Le feu s'est communiqué au pétrole et aux habits de la petite fille. Sa mère a entendu ses cris déchirants, mais elle n'a pu arriver à temps pour empêcher que les brûlures ne fussent mortelles.

—Cinq hommes ont mis le revolver au poing et sont entrés dans le magasin de bijouterie de Johnson, situé sur la 5e Avenue, New-York, il y a quelques jours. Après avoir intimidé les commis et les autres personnes présentes, ils ont enlevé pour \$2,000, de bijoux, puis ont sauté dans une voiture et se sont enfuis.

—Mme Richard Barry, de San-Francisco, demeurant dans un endroit isolé, a été trouvée assassinée dans sa maison. Sa tête avait été hachée en morceaux. Ce crime a évidemment eu le vol pour mobile, quoique l'assassin n'ait pu obtenir que peu d'argent. Des pistes sanglantes ont guidé la police jusqu'à un camp de vagabonds. Un homme a été arrêté.

—L'excitation est très-grande dans l'Ohio au sujet des nombreux actes de violence commis récemment par les *regulators*. Il y a quelques mois, un nommé Green a été assassiné par une bande de ces brigands. Plus tard, un nommé Quackenbush a été obligé de partir sur l'ordre de cette organisation. Le 8 juillet dernier, 30 hommes armés se rendirent à la maison d'un nègre nommé Steve White. Ils enlevèrent son fils William et le conduisirent à Winchester, où ils le firent condamner à un an de pénitencier pour larcin. Il réussit à obtenir un nouveau procès. Vers le même temps, le père White reçut des *regulators* l'ordre de quitter le comté. Il ne tint aucun compte de cette injonction, et dernièrement il fut fusillé dans sa maison par des hommes appartenant à cette organisation.

DÉCOUVERTE INTÉRESSANTE.—Un cultivateur du nom de Vachon, en labourant son champ à Broughton, la semaine dernière, heurta sa charrue sur un objet solide dans la terre. Il arrêta son cheval, et retira du champ un grand chandelier d'église. On se rappelle que la fameuse bande de voleurs du Cap-Rouge, qui avait pour chef Cambray, avait fait plus d'une opération dans les bois de Broughton, et une vieille commère de l'endroit avec qui l'on s'est mis en rapport, a fourni assez d'informations pour guider les voisins dans les recherches qu'ils ont faites dans le champ. Le résultat n'a pas été vain, car, après avoir travaillé quelques instants, ils ont trouvé une espèce de boîte fermée avec de grosses pierres et qui renfermait de l'argenterie d'église. Tout indique que c'est là une des cachettes de ce fameux Cambray, et que les effets qui y étaient déposés ont été oubliés par lui.

—Des dépêches étrangères mandent qu'une forte secousse de tremblement de terre s'est fait sentir dans la partie méridionale de la République

de l'Equateur. Le village de Jucuaaha et les bourgs environnants ont été presque entièrement détruits. Un grand nombre de personnes ont été ensevelies sous les ruines. Les bourgs qui ont été détruits sont les suivants : Guadeloupe, Nuthoa, Chilameca, Usulton, Riodel, Santiago de Maria. Un grand nombre de personnes ont été tuées à Tecapa, à Triumfo et à San Buonaventura.

—Un Canadien-français nommé Edouard Dubé alla travailler à Toronto dernièrement et revint à Montréal lundi. Durant le trajet, il fit connaissance avec un individu qui s'aperçut que Dubé avait de l'argent et résolut de l'exploiter. En effet, en arrivant dans cette ville, le faux ami se rendit avec sa victime à l'hôtel Dunouchel et lui fit prendre plusieurs verres de boissons alcooliques. Lorsqu'il le vit ivre, il lui démontra combien il était dangereux de porter de l'argent dans un semblable état. Convaincu de la sagesse de ses conseils, Dubé lui remit toute sa fortune, c'est-à-dire \$140, en lui demandant d'en prendre bien soin. Lorsque le malheureux se réveilla le lendemain, il constata que son ami était disparu avec son argent. Il s'empressa alors d'aller prévenir la police, qui est depuis aux trousses du voleur.

DÉCÈS

A Ste-Scholastique, à la résidence de N. H. Poitras, écrivain, son beau-frère, M. Louis Caisse, âgé de 20 ans, s'endormait dans le Seigneur, samedi soir, le 26 octobre, après avoir souffert une douloureuse maladie de huit jours avec la plus grande résignation. Il laisse pour déplorer sa perte un grand nombre de parents et d'amis.

VENTILATEUR BREVETÉ DE GEO. YON.—J'ai longtemps travaillé à résoudre le problème difficile d'un système efficace de ventilation à bon marché. Vingt années d'expériences et d'observations minutieuses, dans ma carrière de poëlier-fumiste, ont facilité ma tâche. Après maints efforts infructueux, j'ai enfin réussi, au-delà de mes espérances, à trouver le mot de l'équation.

Mon appareil est probablement, sous le rapport du bon marché et de l'efficacité, ce qu'il y a de mieux au monde. Désormais, toutes les familles seront à même de respirer un air sain. Personne n'est assez pauvre pour ne pas pouvoir se munir de mon Ventilateur.

Cet appareil a été essayé dans des hôpitaux, ainsi que dans quelques autres endroits, et a donné pleine satisfaction.

Les hommes de la science et de l'art, médecins, professeurs d'hygiène, physiciens, architectes, etc., etc., ont examiné et approuvé mon système.

Les certificats contenus dans la brochure que j'ai publiée témoignent assez de la vérité de ce qui précède.

Si des approbations venant de si haut sont appréciées à leur valeur, je n'aurai pas à regretter d'avoir compté sur une large part du patronage public. GEO. YON,

Coin des rues Ste-Catherine et St-Dominique.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison Pilon. M. Dozois, d'une expérience incontestable profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. Pilon & Cie., où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Etoffes à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Ruban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Châles brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défiant toute compétition.

Ça paie et c'est satisfaisant d'aller acheter un capot en pelleterie, un casque, un manchon, un *sett* quelconque, etc., etc., etc., chez CHS. DESJARDINS & CIE. 615, 637 et 639, Rue Sainte-Catherine, Montréal.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osons espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique. MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits. NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

RÉDUCTION.—Les soulagés ont tellement réduit leurs pelleteries, que tous les acheteurs au comptant devraient aller leur rendre visite avant d'aller ailleurs ; c'est au No. 217, rue Notre-Dame, là où le gros chien blanc est à la porte. DUDUC, DESAUTELS & Cie.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

10,000 robes de carrioles pour être vendues à 2 1/2 pour cent de commission pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson, chez CHS. DESJARDINS & CIE. 615, 637 et 639, Rue Sainte-Catherine, Montréal.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Prix du Marché de Détail de Montréal

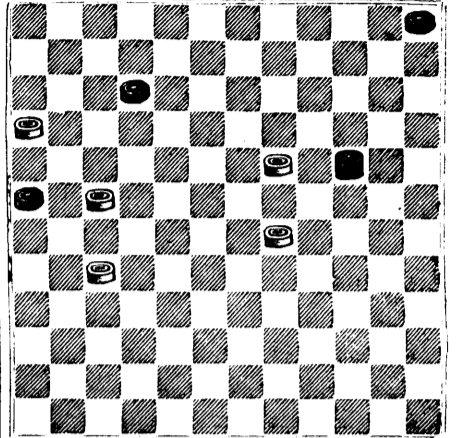
Montréal, 8 novembre 1878.

FARINE		\$	c.	\$	c.
Farine de blé de la campagne, par 100lbs	0 00	à	0 00		
Farine d'avoine	0 00	à	0 00		
Farine de blé-d'Inde	0 00	à	0 00		
Sarrasin	1 75	à	2 00		
GRAINS					
Blé par minot	0 80	à	0 90		
Pois do	0 40	à	0 50		
Orge do	0 50	à	0 60		
Avoine par 40 lbs	0 40	à	0 50		
Sarrasin par minot	0 40	à	0 50		
Mil do	1 00	à	1 05		
Lin do	1 60	à	1 80		
Blé-d'Inde do	0 00	à	0 80		
LÉGUMES					
Pommes au baril	1 25	à	2 00		
Patates au sac	0 80	à	0 90		
Fèves par minot	1 10	à	1 15		
Oignons par tresse	0 04	à	0 05		
LAITIÈRE					
Beurre frais à la livre	0 20	à	0 25		
Beurre salé do	0 12	à	0 15		
Fromage à la livre	0 00	à	0 00		
VOLAILLES					
Dindes (vieux) au couple	1 25	à	1 50		
Dindes (jeunes) do	0 80	à	1 00		
Oies au couple	0 80	à	1 00		
Canards au couple	0 40	à	0 50		
Poules do	0 50	à	0 55		
Poulets do	0 35	à	0 40		
GIBIERS					
Canards (sauvages) par couple	0 35	à	0 40		
do noirs par couple	0 40	à	0 50		
Pleviers par douzaine	0 00	à	1 20		
Bécasses au couple	0 40	à	0 50		
Pigeons domestiques au couple	0 15	à	0 17		
Perdrix au couple	0 60	à	0 70		
Tourtes à la douzaine	1 00	à	1 20		
VIANDES					
Bœuf à la livre	0 07	à	0 08		
Lard do	0 09	à	0 10		
Mouton do	0 10	à	0 12		
Agneau do	0 00	à	0 00		
Lard frais par 100 livres	5 50	à	6 00		
Bœuf par 100 livres	4 50	à	5 00		
Lièvres	0 10	à	0 15		
DIVERS					
Sucre d'érable à la livre	0 07	à	0 08		
Sirop d'érable au gallon	0 00	à	0 00		
Miel à la livre	0 12	à	0 14		
Enfs frais à la douzaine	0 10	à	0 13		
Haddock à la livre	0 00	à	0 06		
Saindoux par livre	0 14	à	0 16		
Peaux à la livre	0 05	à	0 06		
Foin, 1re qualité, par 100 bottes	8 00	à	9 00		
Foin, 2e qualité	7 00	à	7 50		
Paille, 1re qualité	5 00	à	6 00		
Paille, 2me qualité	3 50	à	4 50		

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

PROBLEME No. 140
NOIRS.



BLANCS.
Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 139

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
72 65	41 46
66 60	49 99
61 56	69 49
39 33	49 27
51 46	52 39
45 10 et gagnent.	

Solution juste du Problème No. 139

Montréal.—MM. N. Chartier, H. Robillard, J. Primeau, P. Décareau, L. Chartier et J. Boyte.

C'est à la demande de plusieurs amateurs que nous publions de temps à autre des problèmes faciles à résoudre.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPER, No. 698, rue Saint-Aventure, Montréal.

Solutions justes du problème No. 132: MM. V. R. Gagnon, Québec; A. C., Saint-Jean; Henry L. Chaperon, Malbaie; H. Paradis, M. Toupin, Montréal; L. O. P., Sherbrooke.

PROBLEME No. 134.

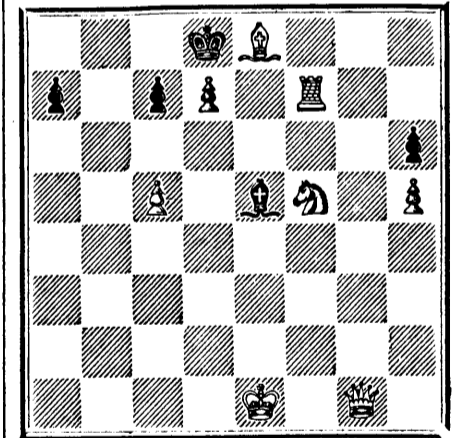
CONCOURS DU "DETROIT FREE PRESS," E.-U.

Prix spécial pour le plus joli problème en 3 coups.

Composé par "MARC," Brenson, Michigan.

DEVISE "WHAT'S TRUMP?"

Noirs.



Blancs.
Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLEME NO. 132.

Blancs.	Noirs.
1 C 5e F R	1 R pr. T (A)
2 D pr. T, échec et mat.	(A)
	1 T pr. D (B)
2 T pr. P, échec déc. et mat.	(B)
	1 R pr. C (C)
2 D 4e C, échec et mat.	(C)
	1 F pr. F. R ou C joue
2 T pr. P ou D pr. T, échec et mat.	

Un vaisseau s'arrête devant une île qui n'est pas marquée sur la carte.

On détache aussitôt la baleinière pour aller reconnaître cette terre qui est peut-être une découverte, ce, à la grande joie de l'enseigne de vaisseau, qui rêve la gloire des Cook et des Bougainville.

Le jeune officier revient au bout de deux heures, radieux et essoufflé.

—Commandant ! une île superbe ! une île déserte !

—Sirop ! est-ce qui vous l'a dit ?

—Les habitants !

AVIS

Nos abonnés qui ne conservent pas *L'Opinion Publique* pour la faire relier nous obligeraient beaucoup en nous renvoyant les Nos. 7 et 18 de cette année, que nous voulons bien payer.

REJOUISSANCES!

CADEAUX! PRESENTS!

AVIS D'ECONOMIE!

Cinq pour cent d'escompte!

ACCOUREZ! HATEZ-VOUS!

Le temps des prix élevés est passé!

VENEZ COMPARER.

EMOI!

La Cité de Montréal est en émeute!

L'INDIGNATION EST A SON COMBLE.

Les Marchands sont terrifiés!

MAIS NOTRE VENUE

A bon marché

SE CONTINUERA

JUSQU'AUX FETES DU JOUR DE L'AN.

LA MAISON PILON, avec sa libéralité ordinaire, son bon marché et tous ses Bargains, a décidé, vu la rareté d'argent et que les temps sont plus durs que jamais, d'accorder un présent de Cinq Centins par piastre, c'est-à-dire un escompte de cinq par cent sera donné à toute personne qui achètera argent comptant.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, profitez de tous ces avantages que la MAISON PILON vous offre; ce sont des avantages exceptionnels que nulle autre ne peut accorder. De plus, les Dames qui voudront bien acheter leurs chapeaux de nous, nous ne chargerons rien pour la Façon qui est gratis. Patrons de Manteaux gratis.

Pour les Messieurs: Coupe des habits, etc., Gratis!

Venez donc en foule tous les jours jusqu'aux Fêtes, si vous voulez bénéficier de tous ces avantages.

A LA BOULE VERTE

647 et 649 Rue Ste. Catherine.

C'est le château-fort du Bon Marché.

A. PILON & CIE.



PROVINCE DE QUEBEC

Département des Terres de la Couronne.

BOIS & FORETS

Québec, 11 octobre 1878.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'Acte 36 Vic., Chap. 9, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par encan public, à l'Hôtel du Parlement, en cette ville, le DIX de DECEMBRE prochain, à DIX heures A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir:

AGENCE DE BONAVENTURE.

Table listing land parcels for sale, including Chainay Rock Brook Est, Chamberlain Brook Est, Red Pine Mountain Brook Est, Tom Ferguson's Brook Est, Marshall's Brook, Indian House Brook, Causapsal No. 1 Nord, Mill Stream Sud, etc.

AGENCE DE RIMOUSKI.

Table listing land parcels for sale, including Melnik's Brook Nord, Metalik's Brook Nord, Arrière Ruisseau Sauvage, etc.

CONDITIONS DE LA VENUE.

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus. Le bonus et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré), devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositifs des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés seront déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles depuis cette date jusqu'au jour de la vente.

F. LANGELIER, Commissaire.

Québec, 11 octobre 1878.



Chemin de fer du Pacifique Canadien.

Aux Capitalistes et aux Entrepreneurs

Le Gouvernement du Canada recevra des propositions pour construire et faire fonctionner une ligne de chemin de fer depuis la Province d'Ontario jusqu'aux eaux de l'Océan Pacifique, la distance étant d'environ 2,000 milles.

Le mémoire des informations, pour ceux qui désireront faire des propositions, sera envoyé sur demande comme ci-dessous. Les rapports des ingénieurs, les cartes du pays à traverser, les profils de la ligne explorée, les spécifications des travaux préliminaires, des copies de l'acte du Parlement du Canada, d'après lequel il est proposé de construire le chemin de fer, des descriptions des particularités naturelles du pays et des ressources agricoles et minières, et autres informations, pourront être vus en s'adressant à ce Département ou à l'Ingénieur en chef, aux bureaux du Gouvernement Canadien, 31, rue Queen Victoria, E.C., Londres.

Des soumissions cachetées marquées: "Soumissions pour le Chemin de Fer du Pacifique," seront reçues, adressées au soussigné, jusqu'au 1er jour de DECEMBRE prochain.

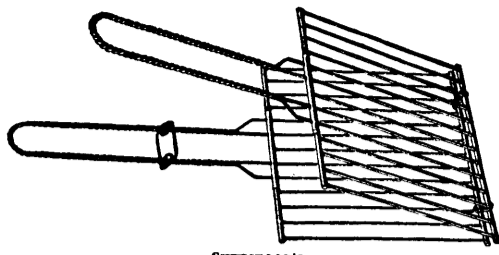
[Par ordre] F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 20 mai 1878.

AVIS. — EXTENSION DE TEMPS

La date fixée pour recevoir les propositions mentionnées dans l'annonce ci-dessus, est par le présent ajournée au 1er JANVIER 1879.

[Par ordre] F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 2 sept. 1878.



SHERWOOD'S

CRILS

Pour Steaks, Huitres, etc.

LE POELE A CHARBON

"TITANIA"

1er prix Exposition de Toronto, 26 Septembre 1878, chez

L. J. A. SURVEYER, 324, Rue Craig, Montréal.

ROC COCO MÉDAILLE D'HONNEUR DE ROWNTREE.

"Composé, tel que représenté, entièrement de Coco et de Sucre." — DR J. BAKER EDWARDS.

AVANTAGES SUR TOUS LES AUTRES COCOS.

Est quatre fois aussi fort — Meilleur marché — Parfaitement pur — Anti-dyspeptique, agréable à l'estomac le plus délicat — Entièrement exempt de Farine ou d'Empoi, et en conséquence, est une boisson claire, non pâteuse. C'est un des aliments les plus nutritifs et les plus agréables qui existent sous la forme liquide; il convient très bien aux malades et est un article de luxe pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.

Agent pour le Commerce — Wm. JOHNSON, Boite 888, Bureau de Poste, Montréal.

MANUFACTURE 478, RUE ST. BONAVENTURE.



MAGASIN DE DETAILS 463, RUE NOTRE-DAME.

MANUFACTURE DE MEUBLES

DE

CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées; le mécanisme est parfait et sans défaut; on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnu; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie.

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMÉRICAINE DES ORGUES DE SMITH, Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston Mass., E.-U. 9-22-26-192.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH CADIEUX & DEROME, 207, RUE NOTRE-DAME, 207, MONTREAL.

Messieurs Cadieux et Derome ont toujours en mains un grand assortiment de Livres pour les Messieurs du Clergé et les Communautés religieuses. Livres classiques, Livres de prières, bonnes lectures pour les familles, Tapissierie, Papiers, Cartes à jouer, Gravures, Images, Chapelets, Médailles, etc., etc.

Les Cahiers d'écriture de Paysons, Dunton & Scribner et les Cahiers de dessin de Bartholomew se trouvent aussi à leur établissement, ainsi que les nouvelles Cartes Géographiques adoptées par le Conseil de l'Instruction Publique.

H. C. CADIEUX, L. J. A. DEROME, Ci-devant employés de la maison J. B. Rolland & Fils

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartoné, \$1.20. — Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine — et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartoné, 40c. — \$4.00 la douzaine. Le même, broché: 30c. — \$3.00 la douzaine. S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT" PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables. 9-19-52-189

Musique Nouvelle!

ROMANCES FRANCAISES.

Table listing musical pieces and their prices, including Après l'hiver, A ma fenêtre, Branche d'aubépine, etc.

VALSES POUR PIANO.

Table listing waltzes and their prices, including Céleste, La boulangère a des écus, Créole, etc.

A. LAVIGNE,

Editeur de musique, Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean, (Banque d'Epargne), Québec.